

Institut Royal Colonial Belge

SECTION DES SCIENCES MORALES  
ET POLITIQUES

Mémoires. — Collection in-8°.  
Tome III, fascicule 3.

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

AFDEELING DER STAAT- EN ZEDEKUNDIGE  
WETENSCHAPPEN

Verhandelingen. — Verzameling  
in-8°. — T. III, aflevering 3.

---

LES GRANDES INDUSTRIES AU CONGO

CONTRIBUTION

à l'Étude du Déterminisme Fonctionnel de l'Industrie  
dans l'Éducation de l'Indigène Congolais

PAR

le Dr L. MOTTOULLE,

MEMBRE ASSOCIÉ DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE,  
DIRECTEUR DE LA MAIN-D'ŒUVRE INDIGÈNE ET DU SERVICE MÉDICAL  
DE L'UNION MINIÈRE DU HAUT-KATANGA.



BRUXELLES

Librairie Falk fils,  
GEORGES VAN CAMPENHOUT, Successeur,  
22, Rue des Paroissiens, 22.

1934

LES GRANDES INDUSTRIES AU CONGO

---

CONTRIBUTION

à l'Étude du Déterminisme Fonctionnel de l'Industrie  
dans l'Éducation de l'Indigène Congolais

PAR

le Dr L. MOTTOULLE,

MEMBRE ASSOCIÉ DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE,  
DIRECTEUR DE LA MAIN-D'ŒUVRE INDIGÈNE ET DU SERVICE MÉDICAL  
DE L'UNION MINIÈRE DU HAUT-KATANGA.

Mémoire présenté à la séance du 18 juin 1934.

*A Monsieur le Directeur de la Section des Sciences morales  
et politiques de l'Institut Royal Colonial Belge.*

Le D<sup>r</sup> MOTTOLLE, membre de la Section des Sciences naturelles et médicales de l'Institut Royal Colonial Belge, estime que, dans sa partie la plus significative, son étude relève de notre Section.

Il me réserva l'honneur de l'introduire auprès de vous. Un refus eût été d'autant moins justifié, que la tâche m'était agréable. Au surplus, je la croyais facile, ce en quoi je faisais erreur.

Je connaissais les idées de l'auteur comme très proches des miennes; je connaissais son œuvre, qui a marqué d'un sceau durable son activité dans toute la partie sud-orientale de la Colonie : Kasai et Katanga. Mais j'étais porté à croire que parfois sa doctrine aurait cédé quelque chose à des circonstances dont il n'était pas le maître. Et je m'aperçois que l'adaptation est parfaite de l'une aux autres. S'il a été servi par les événements, ce n'est que lorsqu'il a rencontré des chefs d'entreprises qui l'ont compris et n'ont pas hésité à l'imposer. Ce n'était pas toujours commode, car l'opposition venait des cadres d'Afrique à tous les échelons. Lui-même nous fait part des tendances des ouvriers européens à écarter les noirs de l'exercice des métiers qualifiés. Il ne nous a pas dit que des directeurs d'usines n'ont accepté de coûteuses réformes pour le bien-être des noirs que lorsque la Direction métropolitaine, sur sa proposition, a fait intervenir, suivant une

progression logarithmique, les coefficients de morbidité et de mortalité dans l'établissement des prix de revient unitaires.

Un ingénieur ne pouvait pas ne pas s'incliner.

La situation qui nous est exposée s'est développée comme si toutes ses phases successives en avaient été prévues dès le début. Ma tâche eût été plus facile si j'avais pu y introduire quelques réserves, quelques critiques qui en eussent atténué le caractère apologétique qui me paraît s'imposer.

Je voudrais tout de même attirer l'attention sur la modestie de l'auteur, qui nous présente son travail comme une contribution à une étude plus générale. On n'en peut conclure que partout dans la Colonie les mêmes méthodes ont été mises en œuvre et des résultats également satisfaisants obtenus. Quelques exemples nous sont exposés par le détail, qui n'ont de commun que la grandeur dans la conception et l'exécution, dans la puissance des moyens mis en œuvre. Tous les autres caractères diffèrent : milieu, nature des travaux, but à atteindre.

De ses observations commentées comme elles le sont, un enseignement est à recueillir : il n'y a d'opposition de nature entre les intérêts européens et les intérêts des indigènes que lorsqu'on veut brusquer une évolution naturellement lente, lorsqu'on ne veut ou ne peut pas consentir les sacrifices suffisants et nécessaires, lorsqu'on veut forcer les indigènes à des conceptions européennes.

Colonel BERTRAND.

## LES GRANDES INDUSTRIES AU CONGO

---

### CONTRIBUTION

### à l'Étude du déterminisme Fonctionnel de l'Industrie dans l'Éducation de l'Indigène Congolais

---

#### AVANT-PROPOS

Nous voyons, à tout moment, de nos jours, naître en matière coloniale les doctrines et les tendances les plus subversives, parce qu'elles sont les plus étrangères à la réalité.

C'est ainsi que le principe du « droit des peuples à se gouverner eux-mêmes », mis à la mode par certaine haute politique internationale, incite nos Jean-Jacques modernes à demander de quel droit des nations civilisées se sont prévalu pour se partager l'Afrique Équatoriale et en gouverner les peuples. Ces philosophes oublient, ou peut-être ignorent, les faits qui ont, non pas donné le droit, mais imposé le devoir aux nations civilisées de prendre en main la gestion des affaires de ces peuplades mineures, aux fins de les délivrer de plaies sociales telles que la traite des esclaves et les guerres intestines, contre lesquelles les premiers appels au monde civilisé furent lancés par Livingstone et Lavigerie.

Mais l'intervention d'une nation colonisatrice ne peut se justifier que par le dessein d'entraîner ses pupilles vers un niveau de vie plus élevé et ce dessein ne peut prendre figure que par des ressources à chercher dans la mise en valeur du sol colonisé, mise en valeur impossible en dehors d'une mise de fonds initiale.

Qu'avons-nous fait, nous Belges, pour nous acquitter de ce devoir envers les populations congolaises? Notre œuvre coloniale n'est sans doute, comme toute entreprise humaine, pas parfaite, mais son rayonnement d'ensemble nous donne cependant de légitimes motifs de fierté. Il est à souhaiter qu'un historien mette en relief les essais entrepris, les efforts poursuivis, les progrès réalisés par notre Administration coloniale, par nos Missions religieuses, par nos Entreprises industrielles dans l'éducation du noir congolais et élève ainsi un monument à l'énergie, à la persévérance et au bon sens de nos pionniers d'Afrique.

Pour ma modeste part, attaché depuis de nombreuses années à diverses entreprises coloniales importantes et préposé en qualité de médecin à l'étude des problèmes spécifiquement indigènes, je voudrais exposer ici les résultats acquis, en une vingtaine d'années, dans la formation de leur personnel noir et dans l'éducation de la population indigène en général. Je tiens à remarquer que, vis-à-vis de ces entreprises, mon jugement a toujours conservé une entière liberté d'expression.

Comme mon activité a été principalement consacrée, pendant une douzaine d'années, à la main-d'œuvre indigène des trois grandes Sociétés de 1906 qui, créées sous l'impulsion du Roi-Souverain Léopold II, comptent encore parmi les piliers du développement économique de la Colonie : l'*Union Minière du Haut-Katanga* (U. M. H. K.), la *Société internationale forestière et minière du Congo* (Forminière) et le *Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga* (B. C. K.), c'est naturellement de celles-ci que je parlerai avec le plus d'aisance et le plus de précision.

Mais il m'a été donné d'étudier aussi l'œuvre d'élévation matérielle et morale entreprise sur leurs travailleurs indigènes par quelques autres Sociétés importantes plus ou moins apparentées aux précédentes; je citerai :

- la *Compagnie du Chemin de Fer du Congo (C.C.F.C.)*;
- la *Société des Ciments du Congo*;
- la *Société d'Entreprises de Travaux en Béton au Katanga (TRABEKA)*;
- la *Compagnie Sucrière Congolaise*;
- la *Compagnie du Lomami et du Lualaba*;
- la *Société pour la Manutention dans les Ports du Congo (MANUCONGO)*;
- la *Compagnie Industrielle et de Transports au Stanley-Pool (C.I.T.A.S.)*;
- la *Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut Congo (S.A.B.)*;
- la *Compagnie des Produits du Congo*.

\*  
\*\*

L'Éducation, selon l'encyclopédie française, est l'ensemble des efforts réfléchis par lesquels on aide la nature dans le développement des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'homme, en vue de sa perfection, de son bonheur et de sa destination sociale.

Comme on le sait, ces efforts sont complexes et réclament, en plus d'un souci constant de bien faire, des compétences variées : celle du médecin, celle de l'instituteur, celle du missionnaire. Ils ne donneraient que de pauvres résultats, les mêmes qu'obtiennent sur leurs enfants des parents désunis, si leur concours permanent et loyal faisait défaut.

C'est la raison pour laquelle, depuis longtemps, l'Union Minière, la Forminière et le B.C.K. exigent, pour traiter leurs questions de main-d'œuvre indigène, des réunions périodiques du chef d'exploitation, du médecin et du chef de camp, qui est lui-même en relation avec le mission-



naire et l'instituteur. J'ai appris récemment avec satisfaction que la Société des Mines d'or de Kilo-Moto a adopté la même mesure. « Ces réunions, écrit le D<sup>r</sup> Gillet, ont le grand mérite d'assurer une parfaite collaboration des services et d'éviter des divergences souvent funestes au progrès ».

Allant plus loin, l'Union Minière, dans le même dessein, a réuni sous une même direction générale l'activité du médecin, du missionnaire, du recruteur, du chef de camp et de l'instituteur.

C'est dire que la plupart des grands employeurs ont compris la nécessité de cette conjugaison des efforts éducatifs. Mais il résulte aussi de cette collaboration des divers services pour l'amélioration du « Standing » de leur M.O.I. <sup>(1)</sup>, qu'il est très difficile à l'observateur impartial de répartir équitablement la valeur des influences éducatrices concurrentes :

le chef d'exploitation ou le porion, qui surveille l'entraînement de son ouvrier noir, le dirige avec méthode et bon sens pour en obtenir le meilleur rendement et lui paie un salaire suffisant pour lui permettre un « standing » progressivement plus élevé;

le chef de camp, qui veille à la bonne discipline de son personnel pendant et après le travail, à la propreté des habitations et à l'alimentation régulière;

le missionnaire, qui, en même temps qu'il enseigne les rudiments de l'écriture et du calcul, inculque aux enfants à l'école du jour, aux adultes à l'école du soir, les principes d'une bonne morale et d'une bonne hygiène;

le médecin, qui soigne les malades et prévient les maladies;

tous interviennent dans l'éducation et le relèvement du noir, par des forces d'intensité variable qui s'ajoutent et qu'il est impossible de dissocier.

<sup>(1)</sup> M. O. I. = Main-d'œuvre indigène.

Et je serai bien obligé, pour la facilité de cet exposé, d'être arbitraire et d'attribuer une part d'action éducatrice au médecin, une part à l'instituteur et une part au chef de chantier.

L'*action médicale* sur les indigènes est immense. Elle agit sur le développement moral et sur le développement physique de l'indigène, au point d'avoir fait dire au grand colonial Lyautey : « Pour la conquête d'une colonie donnez-moi des médecins et non des bataillons » et d'avoir amené la plupart de nos missions religieuses de toute confession à s'adjoindre des médecins. Cependant, je ne m'étendrai pas sur l'action médicale, examinée sous l'aspect des résultats de plus en plus favorables, obtenus dans les grandes entreprises dans la lutte contre les maladies et les accidents qui affectent leur personnel, parce que ces résultats sont mis en lumière par les rapports annuels du Gouvernement de la Colonie et les rapports médicaux de ces entreprises elles-mêmes. Mais tout en montrant rapidement la nécessité, dans cet immense Congo, d'approprier l'activité médicale aux conditions locales de milieu, de race, de mœurs et de travail et en donnant quelques statistiques, je tenterai de prouver que la grande majorité de ces patrons ont toujours su faire les dépenses nécessaires pour le bien-être physique de leurs travailleurs et de leurs familles.

J'examinerai ensuite leur *activité scolaire* pour dégrossir leurs ouvriers. A l'école, se combinent l'action de l'instituteur et celle du missionnaire.

Je m'arrêterai surtout à la *formation du travailleur au chantier* et spécialement à la formation de la *main-d'œuvre qualifiée*. C'est là en somme l'aboutissement naturel de tous les efforts du grand employeur vers l'éducation du noir. Et enfin, j'essaierai de dégager l'influence de cette main-d'œuvre industrielle sur la masse des indigènes congolais.

De la convergence de tous ces efforts, nous verrons comme conséquence :

le travailleur indigène assidu acquérir un développement intellectuel et des aptitudes professionnelles qui lui permettent de tenir dans la vie un « standing » plus élevé moralement et physiquement;

la masse des indigènes subir la même influence par l'intermédiaire des travailleurs rentrant dans la communauté;

l'employeur, en compensation des sacrifices financiers consentis, trouver aisément une main-d'œuvre plus efficiente;

la Colonie entière retirer un profit de l'évolution des indigènes.

\*

\* \*

Avant de passer à cet exposé de l'action directe des grandes entreprises sur l'éducation de leur M.O.I., je ne peux m'empêcher de consigner ici, à titre d'exemple lumineux, les heureux effets de la convergence des activités d'une grande entreprise avec les efforts de l'Administration et des Missions religieuses vers le relèvement d'une population indigène. Je veux parler de la *résurrection des populations du territoire de Madimba*.

Mon Rapport sur la mission d'étude de la M. O. I., que m'a confiée le Gouvernement en 1930-1931, a déjà fait état de ce relèvement et j'ai sous les yeux une étude de M. Ch. de t'Serclaes : *Évolution sociale des Indigènes de la région de Madimba*, que je résume ci-après :

Les populations de ces régions, après avoir été décimées d'abord par des guerres intestines et par les sauvages razzias de roitelets indigènes, virent ensuite leur fragile organisation sociale ébranlée par l'arrivée des premiers Européens au Congo.

Puis elles furent réduites de 80 % par une épidémie de maladie du sommeil, qui, grâce aux efforts des mission-

naires et des services d'hygiène, fut vaincue au point d'avoir à peu près disparu. En 1932, le pourcentage des malades nouveaux n'est plus que de 0,08 %.

Dans l'épanouissement actuel de ces groupements na-guère si compromis, on trouve l'influence des facteurs suivants :

1° La civilisation chrétienne introduite par les missionnaires devint le ciment moral de ces populations décimées et dispersées : 85 % de la population est chrétienne catholique et présente actuellement une natalité annuelle de 40 à 50 ‰ et par an, pour une mortalité de 20 à 30 ‰.

2° Le Chemin de fer du Congo offrit à cette région pauvre et sans ressources des moyens inattendus de relèvement matériel. Il fut l'animateur de ce pays ruiné et la cause originelle de son enrichissement, tout en y trouvant lui-même une source importante de revenus : La progression continue des transports de « Chikwanges » (pâte de manioc de préparation indigène) expédiées sur Léopoldville est éloquente :

1923 . . . . .	1.400 tonnes de	Chikwanges.
1924 . . . . .	2.400	id.
1925 . . . . .	7.000	id.
1926 . . . . .	7.100	id.
1927 . . . . .	?	id.
1928 . . . . .	9.000	id.
1929 . . . . .	10.500	id.
1930 . . . . .	13.500	id. plus environ 1.300 tonnes de produits agricoles divers.

Il est évident que sans le chemin de fer pour le transport, sans les entreprises de Léopoldville pour l'achat de leurs produits, la situation de ces indigènes serait encore aujourd'hui aussi misérable que l'est celle de leurs congénères voisins des hauts plateaux de l'Entre-Nsele-Kwango. Sans l'arrivée du rail, l'œuvre missionnaire elle-même eût été entravée.

3° Les entreprises européennes ont apporté dans ce

pays une part de richesses et ont formé les indigènes à nos méthodes de commerce, d'agriculture et d'industrie.

4° L'Administration a maintenu l'ordre public, a construit des routes, a assuré les services d'hygiène, a introduit des cultures nouvelles, et ce, parfois, sous le mode obligatoire, jusqu'au moment où les intéressés ont pris conscience des bénéfices à en retirer; elle a accordé une assistance loyale aux œuvres religieuses.

Les résultats sont probants : une population dense, prolifique, riche et heureuse grouille autour de Madimba; la polygamie, les pratiques magiques et l'esclavage sont entrés dans le domaine du passé; le goût du travail, le sens du commerce, le sentiment de la propriété privée ou au moins familiale se sont développés. Un paysanat indigène est né; ne sont pas rares les nègres riches possédant leurs plantations, leur main-d'œuvre importée de l'Angola, leurs moyens de transport automobiles. Des artisans (briquetiers, charpentiers, menuisiers, mécaniciens, etc.), formés les uns dans les missions religieuses, les autres dans les entreprises européennes, se sont établis dans ce milieu évolué, y gagnant leur vie et contribuant à une prospérité générale.

---

## CHAPITRE I

**ACTIVITÉ MÉDICALE**

C'est par l'examen de l'influence médicale que je commencerai l'étude de l'action éducatrice des grands employeurs sur les indigènes.

Trop souvent ces indigènes, importés de plus ou moins loin, furent groupés de façon si serrée et si rapide autour des chantiers, que les pouvoirs publics n'avaient ni le temps ni les moyens d'en assurer les services de santé et d'instruction, ni de les surveiller pour empêcher leur complète démoralisation.

Force fut donc à l'employeur d'assumer ces responsabilités. La fonction créant l'organe, les services se développèrent et successivement on assista à une floraison d'œuvres diverses : service médical, sécurité industrielle, écoles primaires et professionnelles, œuvre de protection de l'enfance noire, missions médicales contre les fléaux qui décimaient les populations dont les travailleurs étaient issus, etc. Seuls les grands employeurs pouvaient s'imposer les sacrifices réclamés par une telle organisation; beaucoup les acceptèrent de bon gré, tout en les appropriant aux circonstances locales ou régionales, méthode qui se révéla féconde dans la suite.

A. — **UNION MINIÈRE DU HAUT-KATANGA**

Je citerai d'abord l'Union Minière, parce que je connais particulièrement sa politique indigène et son organisation médicale pour en assurer la direction depuis plusieurs années et parce que, parmi les grands employeurs, elle est particulièrement favorisée au point de vue financier et défavorisée au point de vue des ressources en main-d'œuvre de la région où elle travaille.

Si ses mines sont une source de richesse universellement enviée, ses sièges d'activité sont situés dans des régions d'altitude élevée, froides, arides et, partant, peu peuplées. L'Union Minière a donc dû amener sa M. O. I. de régions éloignées (même des colonies voisines, telles que la Rhodésie, le Mozambique, le Ruanda), entraîner à des conditions d'existence toutes nouvelles cet être fragile qu'est le noir de la brousse et non seulement en faire un travailleur solide et à bon rendement, mais encore un homme vivant dans un cadre familial sain. Il n'est pas inutile d'ajouter que ces recrutements sont mesurés, d'accord avec l'Administration, à un rythme qui ne saurait compromettre la vie normale des sociétés indigènes intéressées.

La récente étude du D<sup>r</sup> Van Nitsen sur *L'Hygiène des travailleurs noirs dans les camps industriels du Haut-Katanga* <sup>(1)</sup> (1933) traite la question dans son ensemble. Parmi les résultats obtenus, il convient de souligner :

a) La disparition totale, dans ces centres ouvriers, de fléaux importants, tels que la fièvre typhoïde, la méningite cérébro-spinale, l'ulcère phagédénique, le scorbut, etc. Ces affections sont encore fréquentes chez les indigènes voisins étrangers aux exploitations;

b) La diminution progressive de la morbidité et de la mortalité, concurremment avec une augmentation de la natalité. De 1926 à 1932, la mortalité annuelle des travailleurs est descendue progressivement de 53 ‰ à 8 ‰, tandis que la natalité passait de 19 ‰ à 59 ‰.

Le tableau récapitulatif, ci-après, des dépenses engagées traduit l'ampleur de l'effort consenti par l'Union Minière pour assurer la santé de ses ouvriers noirs et de leurs familles.

Ces chiffres et les photographies ci-jointes montreront mieux que tout commentaire, d'abord l'évolution de l'in-

---

(1) Editeur : Marcel Hayez, imprimeur de l'Académie royale de Belgique, 112, rue de Louvain, Bruxelles.

ANNÉES	EFFECTIF MOYEN de TRAVAILLEURS	DÉPENSES de premier établisse- ment. (Construction de camps et d'hôpitaux.)	DÉPENSES D'EXPLOITATION des hôpitaux, dispensaires, brigades sanitaires, Enfance noire.	MORTALITÉ des TRAVAILLEURS ‰ et par an.	NATALITÉ dans la population des camps ‰ et par an.
		Francs.	Francs.		
1926	13,275	21.000.000	10.000.000	53	19
1927	15.477	39.000.000	17.000.000	45	25
1928	15.590	39.000.000	21.000.000	29	29
1929	17.246	51.000.000	29.000.000	23	33
1930	16.294	41.000.000	27.000.000	17	47
1931	10.891	3.800.000	18.000.000	12	58
1932	4.616	38.000	9.000.000	8	59



digène, depuis sa condition d'origine jusqu'au type du travailleur adapté, ensuite l'évolution parallèle de sa famille, dont la prospérité se traduit par des taux de natalité qui, d'année en année, donnent plus de motifs d'espérance.

De ces chiffres, il ressort que l'U.M.H.K., pesant tous les effets des dépenses qu'entraînent les soins à ses travailleurs et à leurs familles, ne les a réduites que proportionnellement aux effectifs en service, malgré une crise économique qu'il est superflu de rappeler. J'admets que pour résoudre le problème du travailleur indigène dans le Haut-Katanga, ces sacrifices étaient nécessaires. L'U. M. l'a abordé avec résolution et bonheur; seul un organisme puissant en était capable.

#### B. — FORMINIÈRE

L'activité variée de la Forminière s'exerce sur des zones d'influence très étendues. En dehors de la mise en valeur des gisements diamantifères du Kasai, elle s'occupe de mines d'or dans la Province Orientale, d'exploitations forestières et agricoles dans le Mayumbe et dans la région du Lac Léopold II, d'élevage de gros bétail dans le Lomami. La Direction générale étant unique, les directives de politique indigène sont uniformes. Je les examinerai sous l'angle spécial des *mines de diamant du Kasai*, parce qu'elles sont marquées du sceau le plus caractéristique des méthodes adoptées, dont j'ai l'expérience personnelle. Il sera intéressant de comparer ces méthodes à celles de l'U. M.

La Forminière débuta au Kasai vers 1911, dans une région apparemment peu favorable au développement d'entreprises importantes : le sol, sans être stérile, est pauvre; la population, peu dense, y était répartie en misérables petits villages clairsemés, dont les habitants, méfiants, si pas hostiles, étaient des hommes hyponourris, qui considéraient les travaux agricoles comme indignes d'eux et

trouvaient dans l'exploitation des maigres ressources de la forêt et le trafic des armes et des esclaves, le plus clair de leurs revenus.

La Forminière entreprit ses premières recherches dans cette région à l'aide des « Balubas », indigènes déjà évolués, amenés du Nord-Est par ses prospecteurs européens. Dans le dessein d'épargner à la population locale des corvées épuisantes de portage, elle s'attacha d'abord à construire des pistes adaptées à la circulation des automobiles et des chars à bœufs; elle monta une flottille sur le bief supérieur du fleuve; et, plus tard, pour rattacher l'ensemble de ses services de transport au réseau central de la Colonie, elle construisit un Decauville de 100 km., qui contourne la série des rapides.

En même temps, la Société s'efforçait de développer la production agricole de cette région déshéritée. Pour la production directe, des fermes furent montées et dirigées par des agronomes. D'anciens travailleurs, spécialement des « Balubas », connus pour leurs aptitudes agricoles, furent, s'ils étaient accompagnés de leurs familles, invités à se grouper en villages de cultivateurs, assistés dans leur début par le don de semences, d'outillage et de petit bétail. Ils devaient trouver des ressources normales, appréciables dans la vente de ce qu'ils ne consommeraient pas et en surplus, s'ils le désiraient, des rémunérations supplémentaires dans l'entretien des routes ou dans les emplois temporaires sur les chantiers miniers.

Ces villages de formation artificielle, conseillés dans leur activité par les services compétents de la Forminière et surveillés médicalement par les médecins, eussent pu devenir florissants si le lien social de la coutume ne leur avait fait défaut.

Aussi l'Administration, d'accord avec la Société, résolut de faire participer aux mêmes avantages des communautés plus normalement constituées. Elle autorisa des groupements dissidents végétant insoumis en marge de diverses

chefferies balubas, à chercher des terrains de colonisation dans cette zone minière trop souvent vide d'habitants.

Aux premiers villages, en quelque sorte artificiels, s'ajoutèrent, puis se substituèrent des agglomérations homogènes coutumières, qui, après avoir reçu la même assistance que les autres, ne tardèrent pas à prospérer. La Forminière y trouva ainsi sur place des vivres et une source de plus en plus abondante de main-d'œuvre bénévole. Ces groupements, devenus en quelque sorte des auxiliaires actifs de la Société, firent, d'une façon toute naturelle, au même titre que le personnel attaché aux entreprises, l'objet des préoccupations des services médicaux. Ils sont suivis de près : notamment, des tournées périodiques de vaccinations y sont organisées. L'intérêt des observations recueillies, les résultats obtenus déterminèrent la Société à étendre son activité dans ce domaine. Des cas assez nombreux de maladie du sommeil et de pian ayant été décelés, une mission composée de plusieurs médecins et agents sanitaires fut constituée pour opérer dans la totalité de la zone d'influence des Entreprises du Kasai.

Les premières constatations révélèrent une morbidité trypanosique alarmante, que des efforts tenaces ne tardèrent pas à atténuer.

La plus entière confiance s'établit rapidement dans les rapports entre tous ces indigènes et les Européens : il n'est pas rare qu'une délégation d'un village lointain vienne rappeler au médecin que depuis longtemps ses habitants n'ont plus été examinés et que des enfants doivent être vaccinés.

De même que l'Union Minière pour la préparation de ses recrutements au Ruanda-Urundi, c'est à son service médical que la Forminière réserva la tâche de se faire connaître de populations neuves et méfiantes. Le succès le plus marqué de cette méthode fut obtenu chez les « Bakete » et les « Basala M'Pasu » du Sud du Kasai, restés hostiles jusqu'en 1925. Mis en confiance par leurs relations avec les missions médicales, un groupe d'hommes bien sélection-

nés s'offrit à aller travailler sur ces chantiers éloignés de 200 à 300 kilomètres.

Rentrés dans leurs foyers, après quelques mois de service, ces hommes furent les meilleurs agents recruteurs qu'on pût souhaiter. En 1928, plus de 3.000 de ces vrais primitifs se trouvaient sur les chantiers.

Ainsi qu'on le voit, par une politique indigène adaptée aux conditions locales, la Forminière a attiré et stabilisé autour de ses mines une grosse population agricole, d'où se détache sans contrainte et même sans contrat à terme, une main-d'œuvre qui, rentrant facilement et fréquemment dans son milieu, continue à prendre part à la vie active non seulement de la famille, mais aussi de la communauté.

Cette politique de symbiose avec les Sociétés indigènes s'oppose en quelque sorte à celle de l'Union Minière, à qui les circonstances ont imposé de stabiliser autour de ses usines, par de longs contrats et de hauts salaires, des indigènes importés de très loin. Les villages ouvriers de l'U. M., pour être des modèles du genre, peuplés de robustes travailleurs et de belles familles, n'ont pu encore se constituer en vraies sociétés indigènes, ce dont il ne faudrait cependant pas désespérer. D'autre part, le contrôle plus serré sur ses travailleurs, que peut exercer l'U. M., lui permet de donner des statistiques exactes de morbidité, mortalité et natalité. Obligée d'intervenir dans tous les détails de la vie des familles qui dépendent d'elle, l'U. M. exerce sur son personnel une influence plus directe et plus profonde : ses travailleurs seront, en moyenne, plus poussés moralement et physiquement et ce n'est qu'indirectement par ceux qui rentreront dans leurs foyers, que son action éducatrice se fera sentir en dehors du cadre spécifiquement industriel.

Pour la Forminière, dont l'activité médicale s'exerce sur la totalité d'une zone d'influence très étendue, on ne saurait s'empêcher de comparer la situation d'il y a quinze

ans avec celle d'aujourd'hui : non seulement la menace de mort que faisait planer la maladie du sommeil sur les populations a été écartée, mais leur état sanitaire général et leurs conditions démographiques se sont améliorés; leur misère est devenue de la prospérité et leur méfiance ou leur hostilité envers les Européens a fait place à la confiance.

Dans les deux cas, le but était de disposer pour le présent et dans l'avenir, sans troubler les milieux d'origine, d'effectifs suffisants d'ouvriers solides et adaptés aux tâches prévues. Il a été atteint par des méthodes diamétralement opposées : l'une tend à attacher en permanence à l'entreprise industrielle, des familles d'ouvriers, considérées comme le noyau où se trouvera la totalité de la main-d'œuvre nécessaire; il y a, en quelque sorte, ségrégation entre la population coutumière et la population industrielle; l'autre, assez indifférente à ce dessein, a fait choix de l'association avec les sociétés indigènes, parce que les circonstances s'y prêtent.

Ci-après le tableau des débours affectés par la Forminière à son service médical :

Années.	Effectif moyen des travailleurs.	Dépenses de premier établissement pour construction de camps, d'hôpitaux, et de dispensaires.	Dépenses d'exploita- tion des hôpitaux, dispensaires, brigades sanitaires, œuvres sociales, « gouttes de lait ».
		Francs.	Francs.
1926	22.047	1.700.000	3.000.000
1927	24.481	1.700.000	4.000.000
1928	24.695	3.300.000	7.400.000
1929	22.942	8.000.000	12.400.000
1930	23.047	8.700.000	11.500.000
1931	18.601	1.500.000	10.000.000
1932	12.957	400.000	6.700.000

C. — COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU BAS-CONGO  
AU KATANGA (B. C. K.)

La construction du réseau de la B. C. K. débuta en 1908, à la frontière sud du Katanga. Le Lualaba fut atteint en 1918, le Kasai en 1928 et la frontière de l'Angola en 1930; quelque 2.500 km. de voies ferrées étaient posés.

Ce n'est que dans le district du Kasai, assez abondant en main-d'œuvre, que la B. C. K employa pour la construction de ces lignes une main-d'œuvre recrutée et employée directement par la Compagnie. Partout ailleurs elle utilisa les « contracteurs », petits entrepreneurs embauchant sur place les indigènes à mesure de l'avancement des travaux. C'était la méthode la plus sage pour opérer avec rapidité et économie et pour éviter des recrutements lointains dont les conséquences fâcheuses sont connues. Mais chez ces « contracteurs », le souci du bien-être et de la santé de leurs travailleurs est trop nettement subordonné à leurs intérêts propres. Connaissant un tel état d'esprit, la Compagnie y para en affectant une partie de ses services médicaux à la surveillance de cette main-d'œuvre, sur laquelle elle n'exerçait pas d'autorité directe. Ce contrôle des mesures générales d'hygiène était coordonné avec celui qu'assurait l'Administration de la Colonie. Au cours de cette première phase, qui comportait presque exclusivement des travaux de terrassement, le besoin de main-d'œuvre qualifiée ne se faisait pas sentir. Au surplus, il eût été vain de demander aux « contracteurs » qu'ils assumassent une mission d'éducateur de leurs gens. Aussi est-il difficile de croire que l'empreinte laissée par ces travaux temporaires sur les indigènes fut toujours heureuse; l'éducation est l'effet d'une œuvre de longue haleine.

L'exploitation du réseau permit à la Compagnie de s'at-

tacher à l'éducation professionnelle de ses ouvriers. Ce point fera l'objet d'un examen ultérieur.

Dans l'ensemble des 7 années, de 1926 à 1932, pour un effectif moyen de 6,900 travailleurs indigènes, la Compagnie a affecté 24.000.000 de francs à la construction d'hôpitaux, de camps et de dispensaires et environ 8.000.000 à leur entretien et service ou à des œuvres sociales.

#### D. — AUTRES ENTREPRISES

Les autres entreprises citées plus haut eurent d'identiques préoccupations quant à l'hygiène et à la santé de leurs travailleurs.

Le Chemin de fer du Congo, la Compagnie Sucrière et la Compagnie du Lomami et du Lualaba organisèrent leur propre service médical; d'autres ont, grâce à des facilités de situation, eu recours aux services médicaux, soit du Gouvernement, soit d'entreprises voisines.

Du fait que leurs travailleurs rentrent aisément dans leur milieu d'origine, ou dans de grandes cités indigènes voisines, le contrôle médical de ces gens est dépourvu du caractère absolu de précision que présente celui des agglomérations fortement encadrées, telles que l'Union Minière ou la Force Publique de la Colonie. Aussi, les statistiques concernant la morbidité, la mortalité ou la natalité de ces populations ouvrières, quoique sincères, ne traduisent pas exactement la réalité. Même pour la Compagnie du B.C.K., qui répartissait une grosse partie de ses effectifs le long de son immense réseau ferré, en petits groupes de cantonniers, continuellement en contact avec les villages coutumiers voisins, le contrôle médical, quoique perfectionné tous les jours, reste incomplet. Les visites médicales de ces petits postes sont multipliées; au train de paie hebdomadaire est attachée une voiture ambulance qui transporte des Sœurs de charité, s'occupant spécialement des femmes et des enfants.

Ci-après le relevé des débours affectés par ces diverses entreprises, pendant la période 1926 à 1932, à leurs services d'hygiène et de médecine :

ENTREPRISES	Effectif moyen de travailleurs.	Dépenses	Dépenses
		de premier établissement d'hôpitaux, de camps et de dispensaires.	d'exploitation des hôpitaux, dispensaires, brigades sanitaires, œuvres sociales.
		Francs.	Francs.
Chemin de fer du Congo . . . . .	8.265	11.000.000	10.000.000
Ciments du Congo . . . . .	657	1.000.000	1.800.000
Compagnie Sucrière . . . . .	2.460	5.500.000	2.500.000
Manucongo . . . . .	1.021	2.300.000	1.200.000
Trabeka . . . . .	624	1.500.000	700.000
Compagnie du Lomami et Lualaba.	2.777	1.700.000	1.200.000
S. A. B. . . . .	2.927	770.000	675.000
Compagnie des Produits du Congo.	800	425.000	152.000

Pour terminer ce chapitre consacré à l'activité médicale de certaines grandes entreprises — dont je n'ai d'ailleurs pas entendu clore l'énumération — sur leurs travailleurs, il convient de souligner que chacune a organisé, selon le contrôle plus ou moins efficace qu'elle exerce sur eux, une « goutte de lait », qui est l'école des mères dans la question si importante et si ignorée d'elles, de l'alimentation des enfants en bas âge.

L'influence de ces centres d'éducation des mères s'étend peu à peu dans les milieux coutumiers.

L'Union Minière a organisé depuis plusieurs années des O.P.E.N., œuvres de protection de l'enfance noire; cette



organisation, décrite dans l'étude, citée plus haut, du D<sup>r</sup> Van Nitsen, comprend :

- a) Les consultations prénatales et les soins aux mères;
- b) Les maternités et formations d'accoucheuses indigènes;
- c) Les consultations pour nourrissons et « gouttes de lait »;
- d) L'hygiène de l'enfance préscolaire;
- e) L'hygiène scolaire;
- f) L'hygiène de l'enfant au camp.

## CHAPITRE II

### ACTIVITÉ SCOLAIRE

Pour développer intellectuellement et moralement les ouvriers et leurs enfants, certaines entreprises prirent l'initiative d'organiser au moins un enseignement professionnel; toutes apportèrent leur appui aux missions religieuses.

Un employeur avisé ne peut pas ne pas reconnaître qu'il a intérêt à former lui-même, s'il ne peut la trouver déjà formée, la main-d'œuvre spécialisée dont il a l'utilisation. Les efforts dans ce sens tiendront évidemment compte des résultats déjà acquis dans les quelques écoles de voisinage entretenues par le Gouvernement ou par les missions religieuses. Alors même qu'il n'aurait recherché que son intérêt propre, il aurait tout de même servi l'intérêt général, car le nombre d'élèves formés, la variété des enseignements, la liberté laissée à l'élève sortant d'accepter tout emploi qui lui serait offert font déborder son programme en dehors du cadre où il aurait voulu l'enfermer. Mais seules les grandes entreprises pouvaient s'imposer ce sacrifice.

Si de bons ouvriers peuvent être préparés par les enseignements primaire et professionnel, ils ne sont formés que par un long séjour à l'atelier ou au chantier, où s'acquerraient l'enseignement pratique et l'esprit de discipline, où

s'opère la sélection sûre des éléments doués pour telle ou telle spécialisation. Le travail d'atelier perfectionnera les apprentis suffisamment intelligents, instruits et animés d'un esprit de discipline et de loyauté.

La loyauté professionnelle est une qualité difficile et lente à obtenir de l'artisan noir; l'indigène en général — n'en est-il pas de même chez beaucoup de nos ouvriers Européens? — s'applique plus à accomplir sa tâche avec un minimum d'efforts qu'avec un maximum de soins. Aussi maint employeur a-t-il cherché à renforcer le fond moral de ses ouvriers et combiné l'enseignement religieux avec l'enseignement scolaire. En agissant ainsi, il ne fait d'ailleurs que s'acquitter d'une dette, car en embauchant ses travailleurs il les a enlevés à un milieu où ils trouvaient un enseignement moral qui, tout inférieur qu'il était, appuyé sur des pratiques magiques et basement superstitieuses, n'en portait pas moins des fruits dont leurs institutions familiales et sociales pouvaient vivre tant bien que mal.

Il n'est qu'équitable de s'efforcer de remplacer ce soutien moral si précaire, si imparfait et bousculé à notre contact, par les principes moraux dont notre civilisation européenne est sortie.

Aussi presque tous les employeurs, jusqu'aux petits patrons, ont-ils compris la nécessité de soutenir l'œuvre évangélicatrice des missionnaires.

Je passe à l'examen des œuvres d'enseignement primaire et d'enseignement professionnel réalisées par quelques grandes entreprises.

#### A. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

*L'Union Minière* entretient dans chacun de ses camps importants (Lubumbashi, Kipushi, Luishia, Panda, Chituru, Kambove) des écoles primaires spacieuses et bien éclairées, où se donnent, le jour, les cours pour garçons et filles et le soir les cours pour adultes.

La fréquentation en est obligatoire pour les enfants de 5 à 12 ans. Les cours comportent en substance le même enseignement que celui de nos écoles primaires belges, mais adapté aux conditions d'Afrique; ils sont donnés par des instituteurs noirs, placés sous la direction de missionnaires. L'éducation physique y prend une large part. Les après-midi sont réservées pour les enfants de 5 à 9 ans à la gymnastique et aux jeux, pour les garçons de 9 à 12 ans à de légers travaux (jardinage, plantations d'eucalyptus, propreté des camps ou des locaux), tandis que les filles fréquentent les ouvriers, tenus par des religieuses ou des dames laïques, pour y apprendre la couture, la cuisine et en général les travaux de ménage.

Le but poursuivi n'est pas de pousser loin les études; les écoles moyennes ou supérieures n'existent encore au Congo qu'à l'état de projet. On s'efforce d'éveiller et de développer l'intelligence des futurs travailleurs et de discerner, parmi les enfants, les mieux doués, qui seront dirigés sur les écoles professionnelles. Les autres resteront attachés aux travaux agricoles jusqu'à l'âge de 16 ans environ; ils pourront alors être placés comme apprentis auprès de leurs pères, ouvriers des usines ou des mines. Les écoles sont visitées périodiquement par les médecins. En 1930, l'effectif des écoliers a dépassé 2,000, qui formaient une jeunesse saine, joyeuse, confiante et disciplinée.

L'Union Minière est probablement la seule entreprise qui ait donné une telle envergure à ses œuvres d'enseignement primaire; elle a considéré comme un devoir de s'occuper du nombre croissant d'enfants dont sa politique de stabilisation de la main-d'œuvre peuplait ses établissements.

Dans les camps *des autres Entreprises*, les résidents, moins éloignés des communautés d'origine, confient souvent à des parents, avec lesquels ils sont en relations fré-

quentes, tous ou un certain nombre de leurs enfants. Le peu d'enfants présents dans les camps ne justifiait pas la création d'établissements scolaires coûteux; ces enfants pouvaient souvent cependant profiter de l'instruction donnée dans des établissements religieux voisins.

*La Forminière* a obtenu des missions de Scheut au Kasai une collaboration spéciale. Elle leur confie, avec l'agrément des parents, des enfants qui fréquentent l'école primaire de Mai-Munene. Les éléments intéressants qui en sortent passent à l'*Ecole Président Jean Jadot*, qui est en somme un degré supérieur d'école primaire, établie à Tshikapa, centre de la Forminière; elle permet, suivant les aptitudes manifestées, une répartition ultérieure vers les enseignements professionnels; les uns sont dirigés vers l'école professionnelle et l'atelier; d'autres, candidats clercs, se perfectionnent dans les services administratifs; enfin le dernier groupe est versé à l'école d'agriculture.

#### B. — ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL, INDUSTRIEL ET AGRICOLE

Pour divers motifs, l'emploi de la main-d'œuvre européenne au Congo est extrêmement onéreux. La nécessité de lui substituer au moins partiellement une main-d'œuvre indigène s'est imposée depuis longtemps et plus particulièrement encore depuis que la crise économique étend ses effets.

Dès 1922, l'*Union Minière* monta à Luishia une école professionnelle comprenant des sections de menuiserie, de forge, de mécanique, de réparation de locomotives. Par la suite, l'institution fut transférée à Jadotville, dans des locaux plus appropriés, près d'un vaste atelier de construction, où l'enseignement pratique complétait la formation des élèves. Cet ensemble fut augmenté en 1928 d'une école d'infirmiers, dans la même localité et d'un atelier de cordonnerie à Kipushi, pour la réparation des chaussures de mineurs.

Dès 1921, la *Compagnie du B. C. K.* organisa quatre écoles professionnelles :

- a) Une école pour machinistes et chauffeurs;
- b) Une école pour artisans (ajusteurs, chaudronniers, forgerons, mouleurs, menuisiers, charpentiers);
- c) Une école pour clercs de gares et de manœuvres;
- d) Une école pour chefs d'équipe d'entretien des voies.

Leur programme, très spécial, est essentiellement pratique : il comporte exclusivement les connaissances requises de l'indigène pour exercer les fonctions auxquelles il est destiné. Les cours, d'une durée de six mois à deux ans, suivant le métier, sont donnés en langue indigène par des instructeurs noirs, sous la surveillance constante d'un Européen. Comme pédagogues, ils se sont révélés supérieurs aux Européens, parce que — d'ailleurs plus patients — leur connaissance des ressources du langage indigène leur permet de faire passer sans difficulté leur pensée dans le cerveau de leurs élèves. Ceux-ci sont choisis parmi les bons ouvriers de la Compagnie : les élèves-machinistes parmi les chauffeurs, les élèves-artisans parmi les manœuvres d'atelier, les candidats chefs d'équipe de voie parmi les bons travailleurs de la voie.

Par cette méthode, la Compagnie put disposer en peu de temps d'ouvriers indigènes qualifiés (machinistes, chauffeurs, aiguilleurs, mécaniciens, ajusteurs, etc.) en quantité et qualité suffisantes pour réagir contre une situation, à certains égards, difficile.

L'ouvrier européen se montrait peu disposé à former et même à laisser former un concurrent susceptible de l'évincer. L'hostilité était surtout vive chez les ouvriers étrangers, nombreux aux premières années de développement du Katanga; ils tentèrent d'interdire aux hommes de couleur l'exercice de métiers qualifiés, en application du régime de la « Colour-Bar » adopté dans le Sud-Afrique. La presse appuya cette attitude et certaines autorités reprochèrent à la Compagnie de confier des vies humaines

à des êtres mineurs et de mettre le plus puissant engin de pénétration du colonisateur aux mains de la race colonisée. La Compagnie ne céda pas et les résultats firent taire les critiques : la marche des trains fut plus régulière et la discipline du service maintenue à un niveau plus élevé qu'à l'époque des machinistes blancs.

Les écoles professionnelles trouvèrent, au moins au début, un autre obstacle à la réalisation de leur objectif direct : les défections étaient nombreuses parmi les élèves soumis aux sollicitations des petits patrons locaux, qui, au moyen d'une minime surenchère de salaire, se procuraient à bon compte une main-d'œuvre qualifiée dont la formation avait été coûteuse seulement pour la Société.

Celle-ci ne s'émut pas trop : comme transporteur, elle trouvait tout de même un intérêt indirect dans le développement de l'activité générale. Laissant toute liberté à ses élèves de la quitter à la fin de leur contrat d'apprentissage, elle se borna à augmenter leur nombre jusqu'à satisfaction de l'offre extérieure. A la fin de 1932, le nombre d'élèves sortis des écoles de la Compagnie du B. C. K. était :

a) École pour machinistes et chauffeurs. . . . .	300
b) École pour artisans . . . . .	300
c) École pour clercs de gares et convoyeurs . . . . .	1.380
d) École pour chefs d'équipe d'entretien des voies. . . . .	200

La *Forminière* a monté une école professionnelle comportant une section de menuiserie-charpenterie, une section de briqueterie-maçonnerie et une école d'infirmiers. La formation des clercs s'achève, en pratique, dans ses bureaux et ses cantines.

La *Compagnie du Chemin de Fer du Congo* a créé, en 1930, en annexe de ses ateliers de Thysville, une école professionnelle pour ajusteurs, dont la formation jusqu'à l'obtention du titre d'ajusteur réclame quatre années d'apprentissage.

Ces grandes entreprises ont établi leurs écoles dans le

voisinage des ateliers (dans le voisinage d'hôpitaux, s'il s'agit d'écoles d'infirmiers), de façon à réunir tous les éléments d'un enseignement complet théorique et pratique. Il n'est pas exceptionnel aujourd'hui de rencontrer dans la Colonie, notamment, un menuisier capable d'entreprendre et d'achever un meuble compliqué d'après un croquis coté;

un ajusteur capable de mettre au point les bielles et les tiroirs d'une locomotive;

un infirmier à même d'exécuter et de réunir tous les éléments qui permettront au médecin l'établissement rapide d'un diagnostic exact : historique succinct du cas, examen microscopique du sang, des selles, des urines ou du pus, spécification du microbe ou du parasite.

On a vu, à la Forminière, un jeune chauffeur noir, seul sur un camion Ford, au cours d'un transport à travers une vaste région désertique de l'Angola, remplacer, par une liane fibreuse, coupée dans la forêt voisine, des segments de pistons brisés et ramener son véhicule à bon port.

Mais il est un métier, celui d'*agriculteur*, cependant simple, dont l'apprentissage n'a fait jusqu'à présent l'objet que de quelques ébauches dans de trop rares écoles primaires. Il reste trop souvent considéré par les Européens comme un travail de manœuvre qu'il est inutile d'enseigner, puisque tout noir le pratique dès son jeune âge. Oui le noir cultive, — ou plus souvent sa femme cultive pour lui : — il sème le maïs, plante des patates douces, du manioc; des bananiers. Le climat aidant, une récolte est possible, mais au prix de quels efforts, au prix de quelle destruction de forêt et souvent pour quel minime résultat! Les grandes entreprises se sont efforcées, malheureusement sans méthode, d'amener les habitants des camps de travailleurs à cultiver, à leur propre profit, les abords de leurs cases, aux fins de se procurer des vivres frais, des légumes. En peu d'années, faute de fumure, les terrains ainsi exploités se refusent à toute nouvelle produc-

tion. C'est dans le sens de la conservation ou régénération des propriétés du sol que l'enseignement devrait s'engager. L'indigène en est loin : il se contente du système primitif des jachères, qu'il combine dès qu'il le peut avec l'utilisation des cendres laissées par l'incinération des arbres abattus.

Un incident caractéristique de cet état d'esprit a amusé tout Elisabethville l'an dernier. L'Union Minière avait conseillé aux femmes des travailleurs de ses usines d'utiliser pour leurs champs le fumier d'écurie qu'elle leur offrait. Au nombre de plusieurs centaines, dans une innocente et comique manifestation, ces femmes, la houe sur l'épaule, allèrent protester auprès du Procureur du Roi contre un conseil aussi immonde.

Le Gouvernement avait toutefois entrepris la formation de moniteurs agricoles indigènes; il est regrettable qu'il ait cessé. Ce n'est pas cependant qu'on ne puisse noter aucun effort intéressant.

La Société de Kilo-Moto serait arrivée à des résultats appréciables.

La Forminière, dont l'effort de stabilisation des indigènes a fait l'objet d'une revue au cours du chapitre médical, avait, dès ses débuts, organisé dans sa zone d'influence une politique agricole indigène qui éloigna les petits colons agricoles européens. De ce fait, elle échappe à la nécessité qui se fait sentir au Katanga de protéger ceux-ci contre les producteurs indigènes. Elle est donc restée libre de porter tous ses soins à l'agriculture indigène, qu'elle estimait susceptible de fournir tout ce qui était nécessaire à une population ouvrière qui, avec les femmes et les enfants, a compté, en 1930, quelque 35,000 âmes. Non seulement elle équipa les villages voisins en semences, outillage et petit bétail, mais elle les fit conseiller par des agronomes. En attendant que cette propagande pût donner ses fruits, elle créa des fermes pour une production directe, d'ailleurs très onéreuse. Les indi-



gènes voisins y trouvèrent des exemples, qui leur furent commentés par des moniteurs noirs, que le travail courant formait naturellement. Des méthodes plus perfectionnées, des variétés nouvelles de maïs, manioc, etc., se répandirent dans toute la région par la même méthode éducatrice. La Société fut puissamment assistée dans cette œuvre par les Missions de Scheut, auxquelles fut suggérée l'idée de créer une école d'agriculture. Les résultats sont tels que la production indigène répond à tous les besoins de l'entreprise. Des dix fermes primitives, huit ont été abandonnées; deux seulement ont été conservées dans un dessein de prudence, pour faire face à des circonstances imprévues : des récoltes déficitaires, une coalition des producteurs indigènes pour hausser exagérément les prix. Le progrès réalisé intéresse une zone d'environ 60.000 km<sup>2</sup>, peuplée de quelque 700.000 indigènes. Il est d'autant plus significatif qu'il a été obtenu dans le domaine agricole. Et l'on voit combien profonde et heureuse, à tous égards, peut être l'empreinte sur un pays neuf d'une activité purement industrielle, inspirée du sentiment de ses intérêts à longue échéance; de petites entreprises soucieuses du lendemain n'auraient sans doute pu trouver dans leurs ressources très limitées aucune possibilité de faire prospérer les populations indigènes.

### CHAPITRE III

#### **FORMATION ET ÉDUCATION DU TRAVAILLEUR INDIGÈNE SUR LE CHANTIER OU A L'ATELIER**

Dans son village, le jeune indigène se développe dans un régime de liberté et d'oisiveté : il pratique la pêche ou la chasse, souvent comme un sport; il défriche la forêt lorsqu'il y a lieu; il participe à certains travaux conformément à la coutume, tels que la construction des cases. Tous les travaux de la vie quotidienne sont exécutés par les femmes.

Aussi, lorsque, amené sur un chantier de mine ou

d'usine, il y est affecté à un travail soutenu et discipliné, exécuté parfois sous un climat différent et dans des conditions d'alimentation nouvelles, on découvre en lui un être fragile, réceptif à de nombreuses maladies, en même temps qu'un travailleur médiocre physiologiquement et psychologiquement.

Pour éviter les conséquences — pouvant aller jusqu'à une mortalité extrêmement élevée des recrues — de ce fait d'observation courante, les grandes entreprises procèdent à l'acclimatation et à l'entraînement progressif des nouveaux venus, avant de les intégrer dans leur personnel régulier. Les règles que l'expérience leur a permis de dégager furent par la suite, tout au moins au Katanga, imposées par des dispositions administratives.

L'impérieuse nécessité d'organiser minutieusement la protection des jeunes travailleurs est mise en relief par les statistiques ci-après dressées par les services médicaux de l'Union Minière.

**Taux de mortalité annuelle pour mille  
chez les travailleurs classés en « Recrues » et « Anciens »,  
c'est-à-dire ayant plus de 12 mois de service.**

ANNÉES	1927	1928	1929	1930	1931
Recrues .	65,0	44,0	31,2	21,8	14,5
Anciens .	15,3	9,2	10,5	9,6	6,5

La chute progressive des taux de mortalité dans les deux catégories est une conséquence de l'organisation générale, mais les progrès beaucoup plus marqués de la situation des recrues ne peuvent être attribués qu'aux mesures d'acclimatation.

Donc, grâce à certaines précautions, souvent assez coûteuses, je dois dire, les grandes entreprises purent en général amener leurs travailleurs à présenter une résistance

plus grande à la maladie. Ces précautions entraînent aussi un progrès sensible dans le développement physique de ces hommes. Ce progrès est exprimé par une statistique faite en 1929 par l'Union Minière; elle porte sur 1,200 recrues dont le « Pignet » (Rapport entre la taille, le poids et le périmètre thoracique) était en moyenne de 21 à l'entrée dans les camps; cette moyenne, déjà bonne à l'arrivée, présentait après six mois de présence au travail une amélioration de quatre points.

D'autres observations présentent un intérêt non moins grand :

1° Le rendement du travailleur progresse tout au moins pendant de nombreuses années, en même temps que s'allonge la durée de ses services. Ce fait est peu susceptible de traduction numérique.

2° La résistance à la maladie est régulièrement supérieure chez les mariés que chez les célibataires.

**U. M. H. K. Taux de mortalité annuelle par mille chez les travailleurs classés en « mariés » et « célibataires ».**

ANNEES	1927	1928	1929	1930	1931
Célibataires .	47,8	31,6	23,4	17,4	11,0
Mariés. . . .	28,1	20,2	19,2	14,3	10,0

Un tel faisceau d'observations convergentes décida les dirigeants de nombreuses entreprises, parmi les plus importantes, à consacrer des efforts persévérants, quoi qu'il pût leur en coûter, à la stabilisation de leur main-d'œuvre. Diverses dispositions dans ce dessein sont adoptées, telles que des augmentations de salaire après certaines périodes de travail ininterrompu, de fortes primes de rengagement lors de la signature d'un nouveau contrat de louage de service.

L'Union Minière, poursuivant en plus un but de moralisation, assiste pécuniairement ses ouvriers désireux de se marier : elle intervient dans le paiement aux ayants droit des dots prévues coutumièrement. En 1926, 40 % de ses travailleurs comptaient chacun plus de 3 années de service; 20 % étaient mariés; en 1932, ces proportions s'élevaient respectivement à 90 % d'anciens travailleurs et 65 % de mariés.

**A. — FORMATION DES OUVRIERS-MANŒUVRES  
SUR LES CHANTIERS**

Le *rendement individuel* ou valeur du travail individuel de l'ouvrier est un des éléments déterminants pour apprécier sa formation; il est aussi d'une importance dominante sur les fluctuations du prix de revient; s'il s'agit de manœuvres, l'estimation est surtout quantitative et, par conséquent, aisée; s'il s'agit d'ouvriers qualifiés, elle devient qualitative, spacieuse et se heurte à de grosses difficultés.

La stabilisation et l'entraînement méthodique des travailleurs permettent d'obtenir des simples manœuvres un rendement croissant, que traduit le tableau ci-après, dressé par la Compagnie Sucrière Congolaise. Rien ne fait présumer que les résultats obtenus ne puissent encore être améliorés.

ANNÉES	EFFECTIF moyen total des travailleurs de la Compagnie par hectare récolté.	EFFECTIF moyen employé à la récolte par hectare récolté.	EFFECTIF moyen employé aux usines par tonne de cannes travaillées.	TONNAGE journalier, récolté par travailleur employé à la coupe.
1930	5,4	3,5	1,9	Kilos. 250
1931	3,2	2,1	1,1	370
1932	3,1	1,8	1,0	392
1933	3,0	1,5	0,8	411

A la mine souterraine « Prince-Léopold » à l'Union Minière, l'extraction du minerai témoigne d'une progression continue par homme, interrompue en 1929 par une régression momentanée particulièrement significative. En l'espèce, l'outillage de 1927 est sensiblement identique à l'outillage de 1933.

1927 . . . . .	1	} Production du fond jusqu'à recette en surface par homme-jour.
1928 . . . . .	1,32.	
1929 . . . . .	1,04	} Recul dû à l'introduction de main-d'œuvre nouvelle (travailleurs du Lomami en remplacement des travailleurs rhodésiens, dont l'embauchement cesse).
1930 . . . . .	1,49.	
1931 . . . . .	1,60.	
1932 . . . . .	2,18.	
1933 . . . . .	2,35.	

Il est réconfortant pour celui qui, depuis de nombreuses années, a comme préoccupation à peu près essentielle, l'éducation d'hommes qui, lorsqu'il les a pris en main, ignoraient jusqu'à l'existence d'une brouette ou d'une roue, de lire ce que m'écrivait récemment un des directeurs d'usine de l'Union Minière :

« Les boys qui nous restent sont, pour la plupart, des travailleurs entièrement disciplinés, qui ont acquis un entraînement tel, que leur rendement est des plus satisfaisants.

» C'est ainsi que les boys-manœuvres de l'« agglomération » chargent aisément à la pelle en wagonnets de 16 à 20 tonnes de minerai fin et que les boys du « trafic » manipulent de 9 à 11 tonnes de minerai gros, par équipe de 8 heures.

» Ces rendements sont de l'ordre des plus élevés que nous ayons pu obtenir dans une usine européenne (Serbie) avec des manœuvres blancs robustes et bien entraînés. »

B. — MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE. — SA FORMATION  
A L'ATELIER OU AU CHANTIER

Notre politique coloniale belge s'est de tout temps écartée de certaines doctrines extrêmes et opposées, les unes allant jusqu'à l'assimilation complète — avec tous les droits et devoirs qu'elle suppose — du peuple occupé au peuple occupant, les autres jusqu'à une ségrégation tellement sévère qu'elle interdit aux gens de couleur d'exercer les métiers qualifiés et bien rémunérés, considérés comme un apanage des blancs. Elle s'est tenue dans les zones moyennes et réserve aux noirs de larges possibilités de collaboration. Il n'est pas au Congo belge un domaine où nous n'ayons fait une place à l'indigène, parfois très large, mesurée à ses efforts et à ses capacités : administration, industrie, commerce, assistance médicale. On rencontre même, à présent, des prêtres noirs formés dans les séminaires africains des Missions religieuses. L'absence d'établissements d'instruction moyenne et supérieure limite évidemment son ascension : il est sans doute sage de ne pas brûler les étapes.

Les écoles professionnelles constituent actuellement l'essentiel de notre activité coloniale en matière d'instruction. Dans ce domaine, les grandes entreprises, poussées par les exigences de leur fonctionnement propre, ont souvent été des initiatrices et sont restées au premier plan.

Ce n'est pas cependant que dans l'exécution de leur programme elles n'aient eu à vaincre de grosses difficultés en dehors de l'importance des crédits requis. Quel que soit son désir d'apprendre et nonobstant des facultés intellectuelles développées, ainsi que des capacités, en quelque sorte physiques, d'initiation, l'indigène se lasse rapidement des leçons théoriques; son cerveau semble aborder malaisément l'abstraction.

L'expérience démontre que l'exercice d'un métier dans la discipline de l'atelier est indispensable à la formation

complète de l'ouvrier qualifié. Il agit en quelque sorte comme un « révélateur », au sens de la technique photographique.

Cette politique, qui entraînait la substitution d'une main-d'œuvre noire relativement peu coûteuse à une main-d'œuvre européenne onéreuse, fut adoptée par la plupart des entreprises coloniales avec d'autant plus d'empressement dans les dernières années, que les difficultés économiques du moment leur en faisaient une obligation. Il n'est actuellement au Congo pas un métier où l'on ne rencontre des ouvriers de couleur. Il reste malgré tout exceptionnel qu'un artisan indigène ait un rendement égal à celui d'un bon ouvrier blanc : trop souvent son souci de précision et même son honnêteté professionnelle sont insuffisamment fixés.

*Dans l'ensemble des établissements de l'Union Minière, je ne trouve que trois indigènes : un porion-mineur, un clerc d'administration, un surveillant de travaux s'acquittant d'une tâche avec toutes les qualités d'un très bon ouvrier ou employé blanc; mais à un degré inférieur, je pourrais citer 250 indigènes qui ont remplacé autant d'Européens dans les métiers extrêmement variés, indiqués ci-après :*

Surveillants de travaux . . . . .	2
Clercs d'administration . . . . .	19
Téléphonistes . . . . .	3
Maçons-briquetiers . . . . .	11
Menuisiers . . . . .	24
Opérateurs de pelles mécaniques, de ponts roulants.	25
Infirmiers . . . . .	8
Mécaniciens d'automobiles . . . . .	8
Mécaniciens de locomotives . . . . .	9
Ouvriers spécialisés des fours water-jacket . . .	14
id. de l'agglomération . . . . .	3
id. du trafic des chemins de fer. . . . .	1
id. de la pose des voies . . . . .	2
id. des laboratoires . . . . .	8

Ouvriers spécialisés de l'épuration des eaux. . . . .	1
id. de la lixiviation. . . . .	11
id. de la fabrication de la glace . . . . .	1
Mécaniciens de chaudières à vapeur . . . . .	5
Chaudronniers-forgerons . . . . .	44
Électriciens de centrale . . . . .	26
Savetiers-cordonniers . . . . .	2
Magasiniers. . . . .	7
Mineurs-abatteurs . . . . .	1
Boiseurs du fond de la mine. . . . .	15

Quelque intéressants que soient ces résultats, ils ne représentent qu'environ 5 % de l'effectif total.

A un degré encore inférieur, la main-d'œuvre spécialisée, comprenant tous les indigènes formés à un métier par un apprentissage de plusieurs années, représente 45 % de l'effectif total des travailleurs de l'Union Minière. D'une étude comparative faite aux usines de Lubumbashi, en cotant la valeur individuelle de ces gens, il résulte que le rendement moyen d'un de ces ouvriers représente 38 % de ce que pourrait donner un très bon ouvrier européen; j'estime un tel rendement actuellement très satisfaisant.

Il est intéressant de noter que malgré la substitution de noirs aux Européens dans de nombreux emplois, leur rapport numérique dans l'Union Minière est resté stable depuis 1928 : un Européen par huit indigènes. La qualité de tous les ouvriers noirs s'améliorant, leur rendement augmentant, il devenait possible de réduire leurs effectifs dans une proportion supérieure à l'abaissement de la production.

A la *Forminière*, la nature des exploitations ne requiert que peu d'ouvriers spécialisés : il s'agit de terrassements ordinaires ne comportant en ordre principal que l'emploi de la pioche, de la pelle et de la brouette.

Jusque vers 1930, les indigènes capables de remplacer dans une mesure appréciable des Européens, ne représentaient que 2 % des effectifs. Depuis lors, une mécanisation



des chantiers, aussi poussée que le permet une exploitation rationnelle, a réclamé un plus grand nombre d'artisans. Si l'on tient compte des mécaniciens, des chauffeurs d'automobiles, des infirmiers, des employés de bureau, des gérants de cantines, etc., la proportion s'est élevée à 6 %.

A la *Compagnie du Chemin de Fer du B. C. K.*, les ouvriers noirs qualifiés dominent : leur nombre monte à 63 % de l'effectif total. A la fin de 1932, sur 100 ouvriers ou employés en service tant blancs que noirs, la Compagnie dénombrait :

A l'atelier central. . . . .	87 %	d'indigènes.
Au dépôt . . . . .	95 %	id.
Dans les télégraphes et téléphones. . . . .	85 %	id.
A l'entretien des voies . . . . .	97 %	id.
Dans le personnel des gares et trains. . . . .	86 %	id.
Dans les bureaux de contrôle. . . . .	90 %	id.
Dans le service médical. . . . .	97 %	id.

Une série de photographies montrent ces indigènes travaillant aux fraiseuses, aux machines à rectifier, aux divers tours, au marteau-pilon, aux machines à bois, au Dispatch-contrôle, aux manœuvres de trains, etc.

*La Compagnie du Chemin de Fer du Congo (C.C.F.C.)* marque les mêmes progrès que la Compagnie du B. C. K. dans l'utilisation de la main-d'œuvre noire. Au service du mouvement, elle compte 16 chefs de stations, 25 chefs de halte, 62 clerks et téléphonistes, 19 gardes-trains; au service de la traction, 55 machinistes et 150 ouvriers qualifiés; dans les ateliers, 400 forgerons, fondeurs, menuisiers, tourneurs, chaudronniers, ajusteurs, etc.

*La Société anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo (S. A. B.)* s'est engagée dans la même voie. De 1928 à 1933, elle a ramené ses effectifs européens de 28 à 16 dans son département commercial (10 factoreries et 84 postes secondaires), de 5 à 3 dans son département

agricole (3 plantations de 1,000 hectares chacune), de 9 à 4 dans son département industriel (centrale électrique, savonnerie, rizerie, scierie, chantier de construction fluviale, etc.), bien que la production dans ces dernières années ait marqué une progression continue. Le service de sa flottille (8 sternwheels) est assuré exclusivement par des indigènes. Ce n'est évidemment que la valeur croissante du travail fourni par les indigènes qui a permis une telle transformation des méthodes d'exploitation.

L'activité de la *Compagnie du Lomami et du Lualaba*, très analogue à celle de la S.A.B., est marquée des mêmes tendances. En 1930, huit Européens étaient attachés à ses plantations, couvrant 1,850 hectares; en 1933, cet effectif était ramené à cinq Européens pour 3,470 hectares plantés. Entièrement indigène est le personnel de sa flottille : 4 steamers, 3 remorqueurs et 12 barges.

La *Compagnie des Produits du Congo* a réduit ses effectifs européens de 31 unités à 16 et ses effectifs noirs de 1,262 à 497, au cours de la période 1927-1933, en même temps que s'accroissaient sa production oléagineuse et l'importance de ses troupeaux.

A la *Compagnie Sucrière Congolaise*, la proportion d'ouvriers qualifiés noirs, s'étant élevée à 10 % du total, a entraîné une réduction corrélative du personnel blanc, nonobstant une progression dans la production.

A la *Société d'Entreprises de Travaux en béton au Katanga (Trabeka)*, le progrès dans la formation d'ouvriers qualifiés se manifeste dans les proportions suivantes : en 1927, 10,15 noirs; en 1928, 16,27; en 1930, 21,16 pour un Européen.

Parmi les Sociétés sur lesquelles je possède quelques renseignements du même ordre, je pourrais encore notamment citer :

la *Société des Ciments du Congo*;

la *Manucongo*, la *Citas*;

la *Société de Colonisation agricole au Mayumbe* (S. C. A. M.);

la *Société Forestière et Commerciale du Congo Belge* (Forescom);

la *Société d'Élevage et de Culture au Congo Belge* (S. E. C.);

la *Société d'Exploitations agricoles et industrielles de la Biaro*.

Le mouvement est général : les photographies annexées en mettent en évidence les manifestations caractéristiques. Si tous les exemples relevés n'ont pas la même valeur intrinsèque, leur ensemble témoigne d'une ascension sociale des indigènes qui n'est pas à son terme et qui a été déclenchée, puis entretenue et développée par les entreprises dont l'activité effective a pris la Colonie comme champ d'opérations.

#### CHAPITRE IV

#### RÉPERCUSSION DE LA FORMATION DU TRAVAILLEUR INDUSTRIEL SUR LA MASSE DES INDIGÈNES CONGOLAIS

L'indigène congolais tel que les Européens l'ont trouvé il y a à peine quelque cinquante ans était un être misérable, à l'horizon strictement limité aux frontières de sa tribu. Il était membre et propriété de son groupe, qui était sa prison et sa protection. Son activité physique ou intellectuelle ne s'éveillait que pour quelques rares gros travaux domestiques ou pour des ruses de chasse, de pêche et de guerre. Sa morale primitive, simple mais assez saine, guidée par quelques règles familiales, était soutenue et sanctionnée par des pratiques magiques souvent grossières. Son industrie rudimentaire, son habitation, son mobilier, ses vêtements réduits à leur plus simple expression étaient adaptés à un état de semi-nomadisme. Ce

tableau de misère doit être complété par l'action dévastatrice des guerres intertribales, des razzias d'esclaves opérées par les Arabes jusqu'au centre de la Colonie, des épidémies dont la plus grave et la plus fréquente était la variole.

Chaque groupement se présentait cependant avec une organisation sociale et familiale assez stable, pour autant que n'intervînt aucun facteur étranger. Notre arrivée fut un de ces événements.

Malgré le souci du Gouvernement de conserver des institutions indigènes, ce qui n'était pas incompatible avec l'essence de notre civilisation, le choc fut trop rude. Les efforts de l'Administration, forcément répartis sur des espaces trop vastes pour qu'en chaque point ils pussent faire sentir tous leurs effets, ne parvinrent pas toujours à consolider et à transformer des sociétés qui s'effritaient.

Aux premières années, son premier soin fut de pacifier ces tribus, en même temps que, par les corvées rémunérées de portage, de pagayage et d'alimentation des stations d'occupation nécessaires à son propre fonctionnement, elle faisait pénétrer chez ses ressortissants la notion du travail régulier lié intimement à la notion de salaire. Suivit la cueillette des produits du sol pour l'impôt d'abord, pour le commerce ensuite.

D'autre part, la *pax europeana*, qui désormais devait régner sur le bassin du Congo, permettait à chacun de sortir du cadre d'où jusqu'alors il ne pouvait s'échapper sans risquer la mort. Si ce fut parfois une occasion de voyager, de circuler, trop rapidement utilisée, la prise de contact d'un village à l'autre, d'une tribu à l'autre, permit le développement entre indigènes de relations de toute espèce, d'opérations commerciales dont on a tendance à sous-estimer l'importance. En quelque sorte automatiquement, un monde littéralement nouveau se révélait aux populations.

Cette première étape de la colonisation n'a pas provoqué

de modifications fondamentales dans la situation des indigènes : elle a préparé leur esprit à la révolution qu'à brève échéance devaient apporter dans le pays la pénétration des moyens de transport mécaniques et l'établissement de l'industrie. En ce sens, on peut dire que ses effets furent heureux.

Par leur fonctionnement propre, les entreprises industrielles — parmi lesquelles il faut compter les établissements agricoles importants pour lesquels l'usinage des produits est de rigueur — sont destinées à mettre le sceau à l'évolution commencée. Que les mœurs et coutumes, telles que nous les observons encore, doivent en subir des changements, c'est incontestable. Mais aucun progrès ne pourrait s'accommoder de stagnation.

Nous pouvons être assurés qu'à moins d'une brutalité qui devient de plus en plus improbable et qu'excluent, dans tous les cas, les méthodes dont je me suis fait l'avocat, nous assisterons, en beaucoup d'endroits, à des transformations des sociétés indigènes aussi heureuses que celle qui s'est produite dans la région de Madimba.

L'homme qui après quelques années de service dans des ateliers européens rentre dans ses foyers, n'est plus le même que celui qui les avait quittés. Il est pénétré de sentiments d'individualisme, d'idées de confort, de discipline, d'hygiène. Il a acquis des besoins auxquels son seul travail pourra donner satisfaction. Son exemple, ses conversations ne pourront pas être sans effet sur ses parents et ses amis. Peu à peu, l'influence des méthodes et des habitudes de travail, du mode de penser européen se répandra dans les milieux spécifiquement indigènes, amorcera une évolution générale qui se développera spontanément, entretenue qu'elle sera par les échanges entre le village et les centres civilisés. Il est certain que les rapatriements massifs de travailleurs qu'a provoqués la crise économique de ces dernières années a précipité un mouvement qui ne pourra plus être arrêté et qu'il n'est d'ailleurs pas désirable d'arrêter.

Ces changements ne sont pas un rêve d'avenir; nous les vivons actuellement. Dans tous les villages, les tables, les sièges européens, les malles en fer fermant à clef, parfois les lits métalliques, sont un mobilier d'usage courant. Les cotonnades, les couvertures de laine se substituent aux nattes et tissus de fibres; les ustensiles de table et de cuisine émaillés, aux calebasses et poteries; les bougies et lampes à pétrole, aux torches et tisons. Les soins du médecin sont préférés aux prescriptions du rebouteux, dans les cas où l'expérience du voisin a été concluante. Il est fréquent de rencontrer dans un village un tailleur d'habits capable d'exécuter, à l'aide ou sans l'aide d'une machine à coudre, une commande sur mesure. La bicyclette sert normalement au transport, non seulement des personnes, mais des produits. Un indigène n'hésite plus à se munir d'un ticket de chemin de fer ou de bateau dans un but d'agrément ou de recherche de travail.

Ces progrès restent en une certaine manière dans le domaine inférieur de la matière, mais l'évolution des idées n'est pas moins significative. La conscience du bien amassé précise chez le noir la notion de la propriété individuelle; la discipline du chantier ou de l'atelier, l'ordre et l'autorité, qui en sont la règle, modifient le caractère et l'opinion de lui-même, de celui qui y a été soumis; l'expérience du travail continu et régulier, de ses profits croissant avec sa perfection, en enlève le caractère humiliant d'autrefois.

Il est incontestable que les qualités natives des noirs sont fécondées par le développement intellectuel que provoque chez eux la participation à des travaux dont tout le profit n'est pas réservé aux Européens. De la greffe des aspirations individualistes vers un mieux-être, sur un fond de solidarité du clan, d'amour de la famille et du pays, de tendances religieuses et mystiques, on peut espérer une évolution heureuse et féconde. C'est là une œuvre qui ne sera obtenue que d'une coopération harmonieuse de toutes les activités : de l'Administration, des Missions reli-

gieuses, des entreprises privées. Pour celles-ci, une réserve s'impose: seules pourront y prendre part utile, celles dont la puissance permet d'attendre d'un avenir parfois éloigné la rémunération d'efforts toujours très onéreux.

## CHAPITRE V

### CONCLUSIONS ET CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La coopération avec les indigènes est à la base de la politique adoptée dans la Colonie.

Je crois avoir fait sentir combien fut féconde la participation des grandes entreprises à cette œuvre de relèvement physique, intellectuel et moral de nos ressortissants. Je ne voudrais pas qu'à ce sujet on m'attribuât une tentative de prouver que leur activité entière a été dominée par des préoccupations morales et humanitaires. On sait que leur mobile a été la recherche du bénéfice. Mais elles se sont rapidement et clairement rendu compte que ce désir légitime ne pouvait être satisfait par une main-d'œuvre misérable et négligée, recrutée dans des populations mécontentes et démoralisées. L'ampleur de leurs conceptions les engageait vers les moyens par lesquels, suivant une formule apparemment brutale d'un grand administrateur français, on « fait du nègre ». Encore faut-il faire du nègre qui soit adapté aux exigences d'une civilisation, dont nous ne pouvons pas faire qu'elle ne soit pas la nôtre. Et comme, en matière humaine, rien de durable ne se fait sans le concours du *temps*, seules les entreprises qui peuvent attendre, celles qui disposent de ressources puissantes, défricheront le terrain et l'aménageront pour l'établissement d'autres moins importants qui forcément imiteront les initiateurs.

Je conclurai avec M<sup>re</sup> de Hemptinne :

« Quelles sont les perspectives ouvertes à ce programme de collaboration ? Quel sera le terme social et politique de

l'effort continu déployé en commun par nos deux races qui ont partie liée? Quelle limite ce rapprochement peut-il atteindre?

» Laissons à d'autres le rôle assez osé, assez facile aussi, de grand prophète. Le seul futur qui nous intéresse est celui qui confine au présent. Un bon conducteur d'automobile porte le regard à juste distance, ni trop loin, ni trop près, visant toujours l'endroit utile. C'est sous cet angle que nous voudrions voir nos problèmes coloniaux. Le présent est un phare dont le faisceau lumineux éclaire suffisamment la route pour permettre à celui qui dirige de prévoir...

» Si l'on s'étonne de la facilité avec laquelle le noir s'assimile une dose déterminée de savoir, si son habileté se meut avec aisance dans une sphère limitée, on s'étonne aussi d'une résistance à se perfectionner davantage. Est-ce défaut d'intelligence? Est-ce défaut d'énergie ou de constance à s'appliquer? Cet arrêt de croissance n'est-il que momentané? Nous verrons.

» En tout cas, notre politique n'est pas jalouse et nous applaudissons d'avance et sans réserve à des succès possibles. »

---



## TABLE DES MATIÈRES

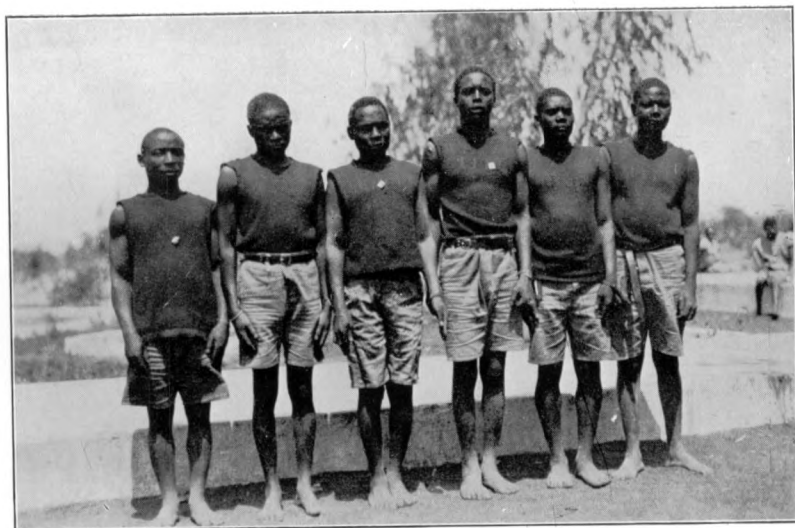
---

	Pages.
PRÉFACE DU COLONEL BERTRAND ... ..	3
AVANT-PROPOS ... ..	5
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — <i>Activité médicale</i> ... ..	13
A. — Union Minière du Haut-Katanga... ..	13
B. — Forminière... ..	16
C. — Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo (B. C. K)... ..	21
D. — Autres entreprises... ..	22
CHAPITRE II. — <i>Activité scolaire</i> ... ..	24
A. — Enseignement primaire ... ..	25
B. — Enseignement professionnel, industriel et agricole... ..	27
CHAPITRE III. — <i>Formation et Éducation du Travailleur indigène sur le chantier ou à l'atelier</i> ... ..	32
A. — Formation des ouvriers-manœuvres sur les chantiers... ..	35
B. — Main-d'œuvre spécialisée. — Sa formation à l'atelier ou au chantier ... ..	37
CHAPITRE IV. — <i>Répercussion de la formation du travailleur industriel sur la masse des indigènes congolais</i> ... ..	42
CHAPITRE V. — <i>Conclusions et considérations générales</i> ... ..	46
TABLE DES MATIÈRES ... ..	48

---



1. — U. M. H. K. — Indigènes Ruanda-Urundi chez eux.



2. — U. M. H. K. — Travailleurs Ruanda-Urundi. Jeunes recrues.



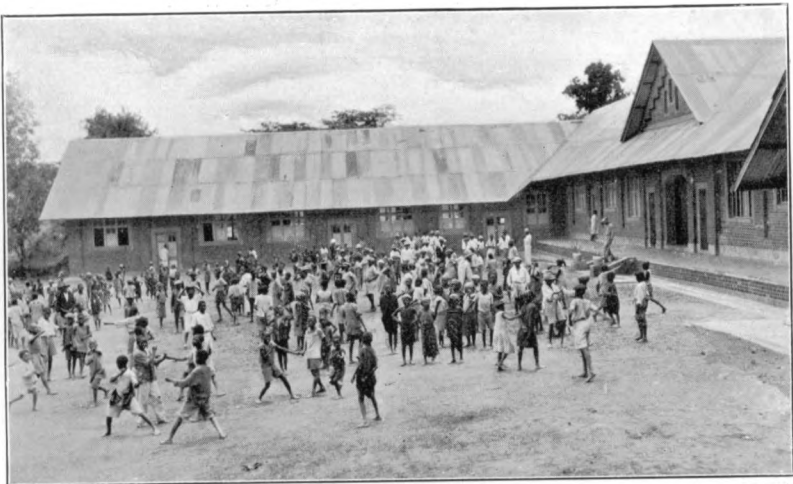
3. — U. M. H. K. — Groupe de travailleurs Ruanda-Urundi.  
Second terme et leurs femmes.



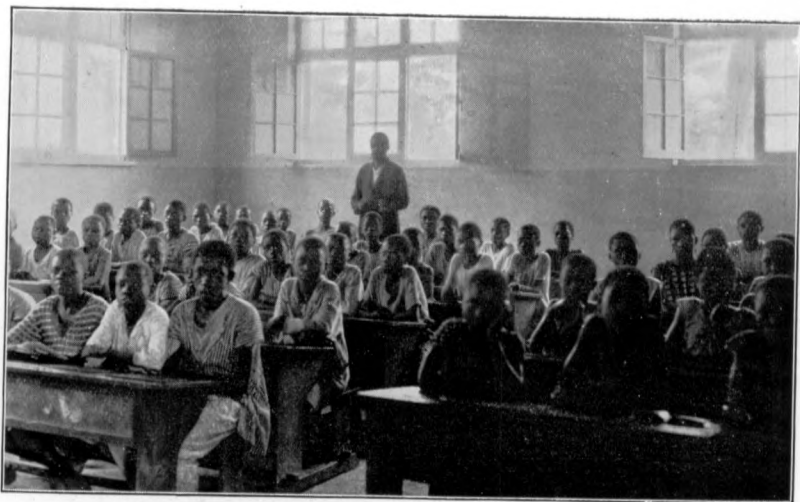
4. — U. M. H. K. — Leurs enfants.



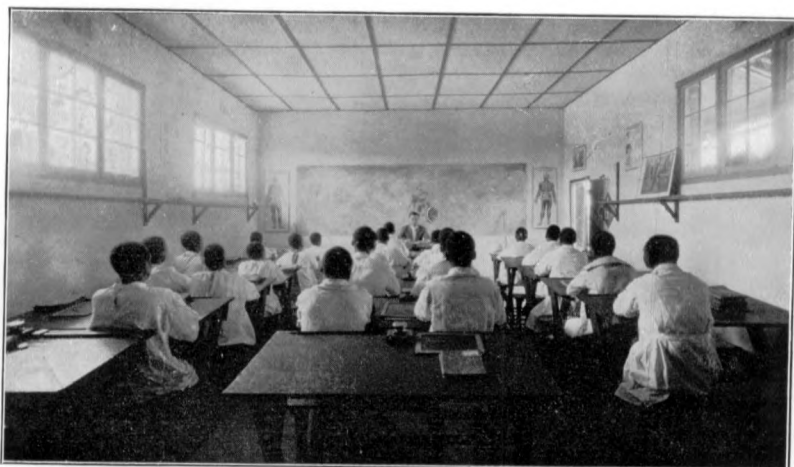
5. — U. M. H. K. — Un type de mineur Ruanda-Urundi, à Kipushi.



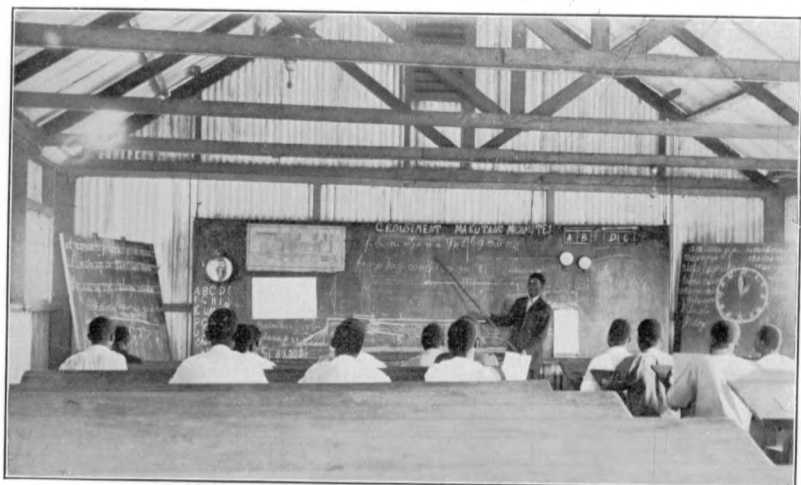
6. — U. M. H. K. — L'école primaire et l'heure de la récréation.



7. — U. M. H. K. — Intérieur d'une classe d'école primaire.



8. — U. M. H. K. — Intérieur d'une classe d'infirmiers indigènes.



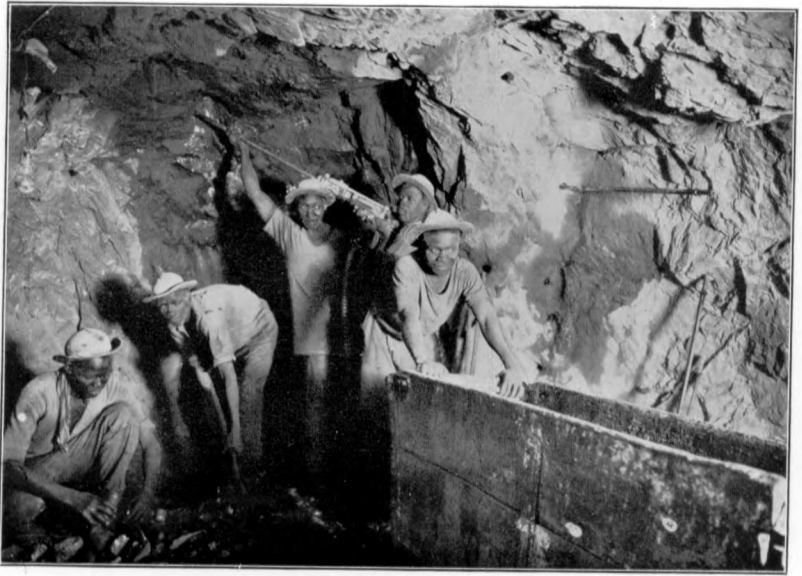
9. — B. C. K. — Intérieur de l'Ecole des Machinistes indigènes.



10. — FORMINIÈRE. — Intérieur de l'Ecole professionnelle de Menuiserie.



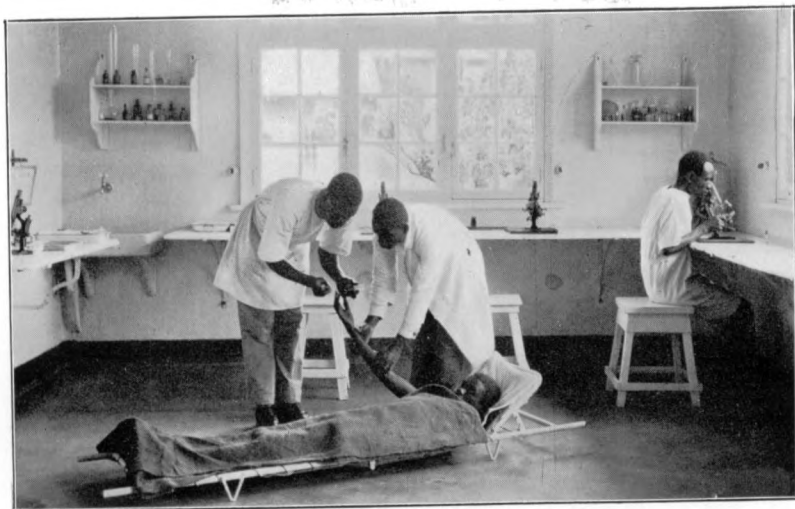
11. — FORMINIÈRE. — Ferme modèle. — Traitement des racines de manioc pour l'alimentation des travailleurs.



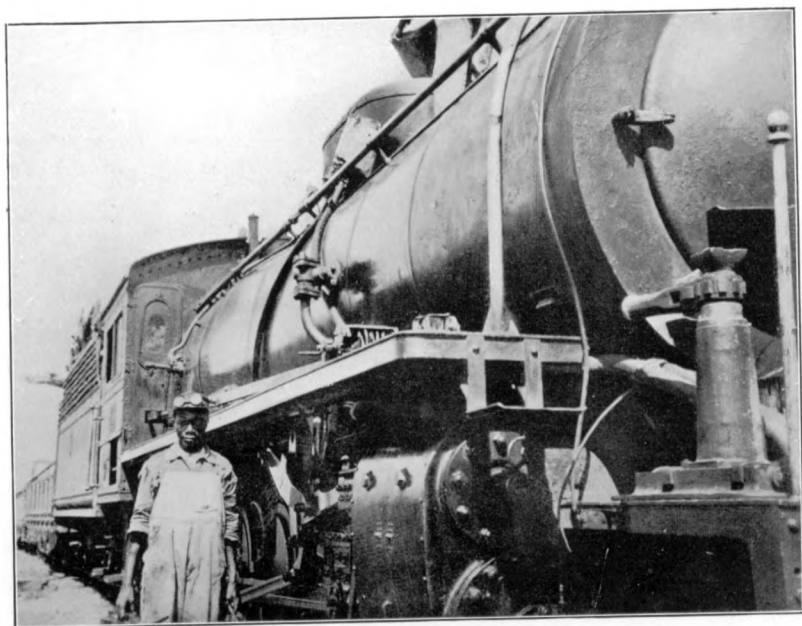
12. — U. M. H. K. — Mineurs dans la mine *Prince Léopold*.



13. — U. M. H. K. — Atelier de menuiserie.

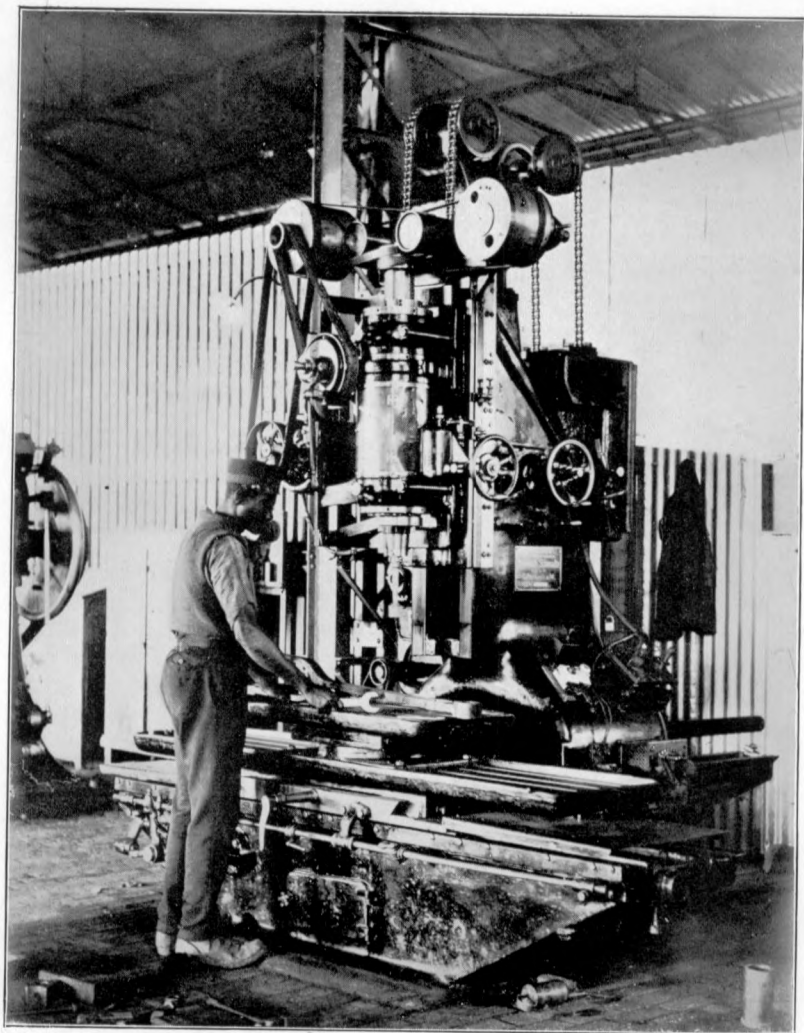


14. — U. M. H. H. K. — Infirmiers procédant à l'examen d'un fiévreux à l'hôpital.



15. — B. C. K. — Le meilleur machiniste indigène de la Compagnie.

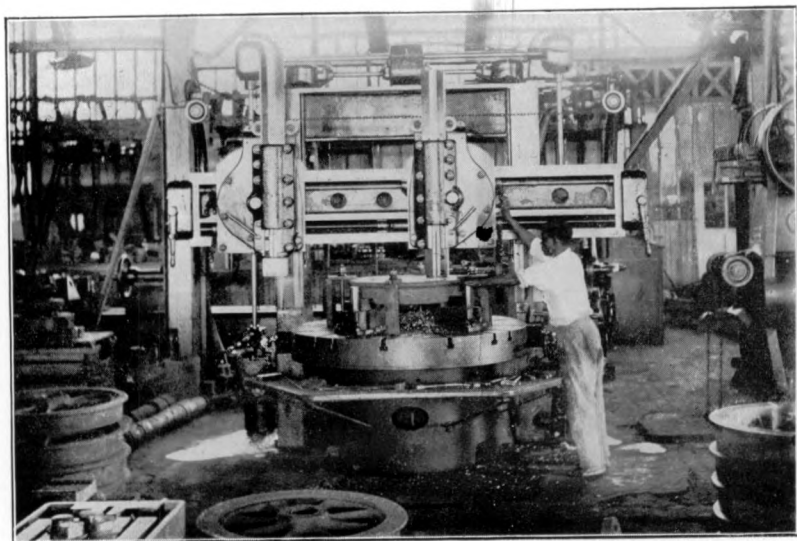




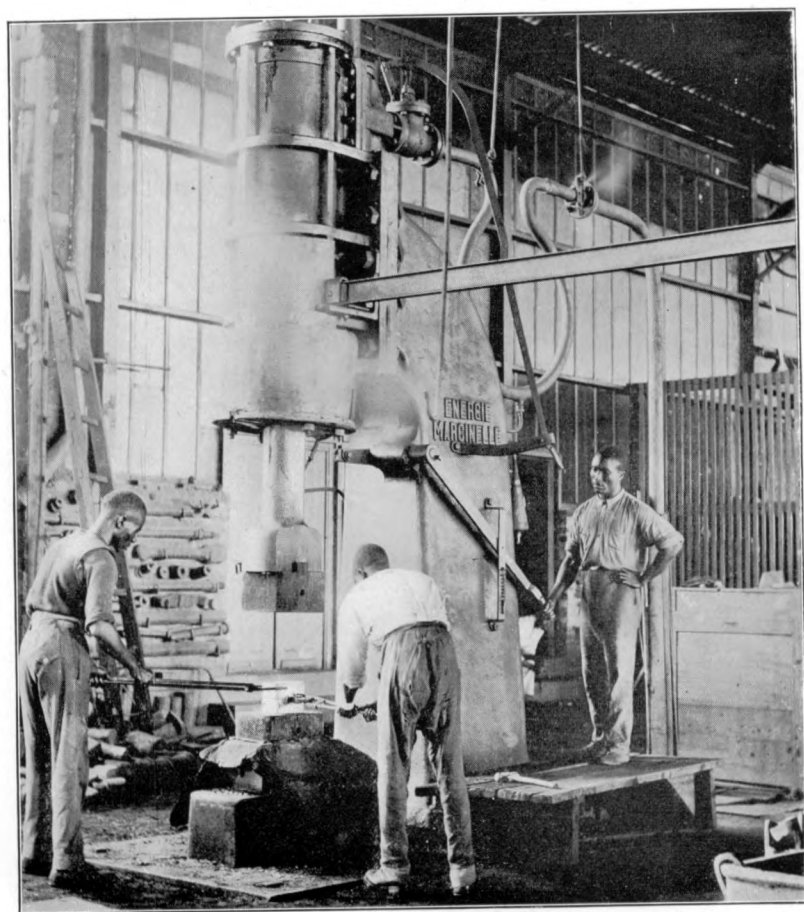
16. — B. C. K. — Indigène conduisant une machine à rectifier.



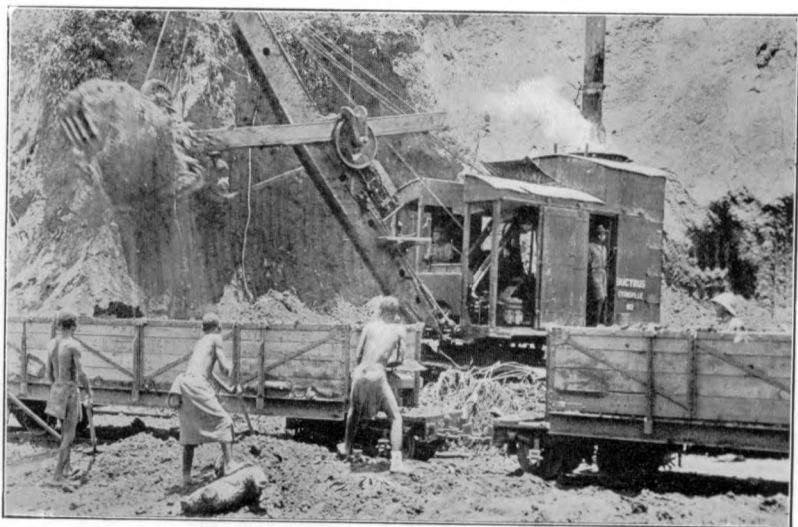
17. — B. C. K. — Indigènes travaillant aux fraiseuses universelles.



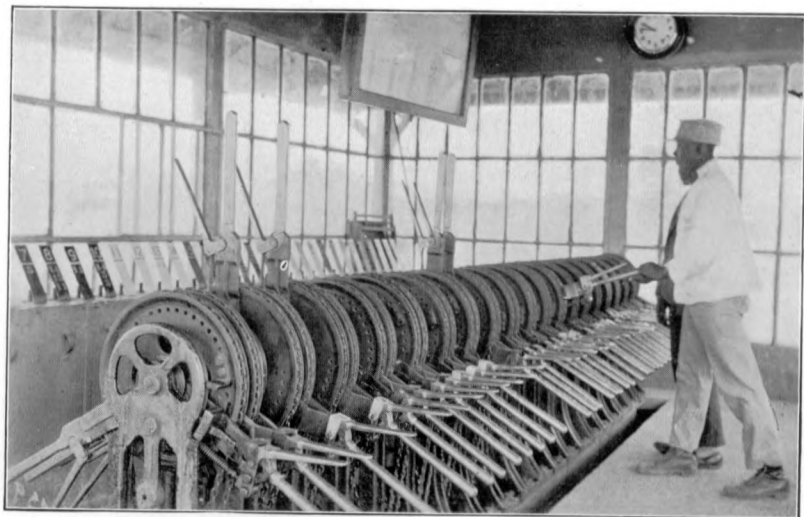
18. — B. C. K. — Tourneur à un tour vertical.



19. — B. C. K. — Forgerons indigènes travaillant au marteau pilon.



20. — B. C. K. — Indigène conduisant une pelle à vapeur.



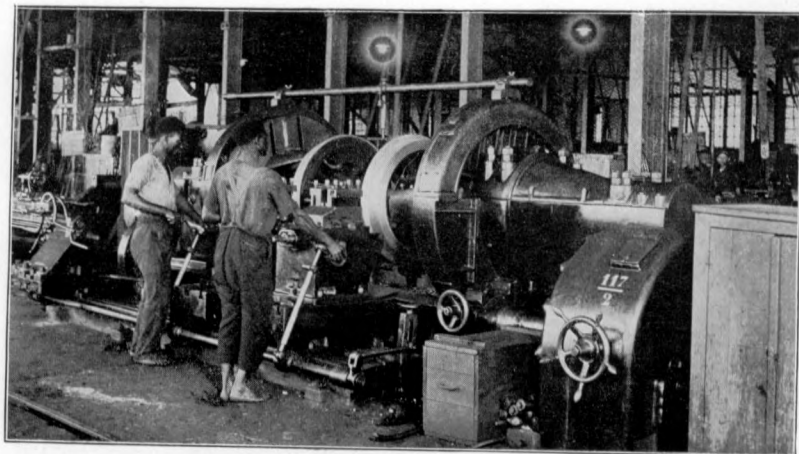
21. — B. C. K. — Cabiniers indigènes.



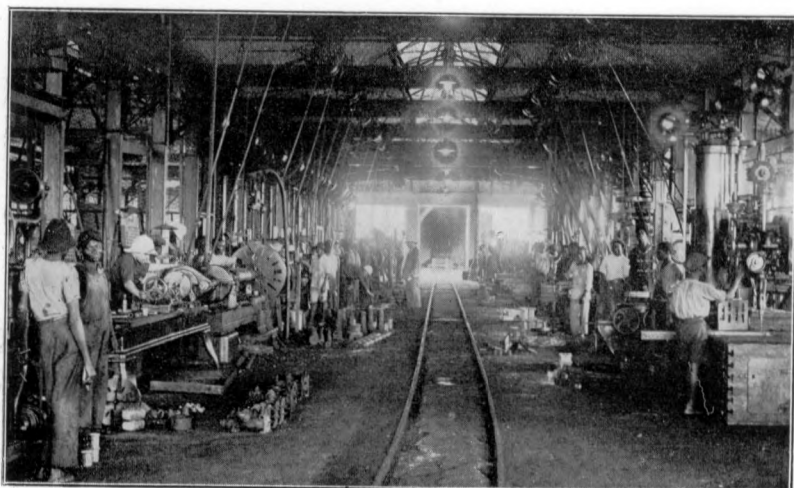
22. — B. C. K. — Dispatcheur et télégraphiste indigènes au bureau de contrôle.



23. — C. C. F. C. — Ecole professionnelle de Thysville.



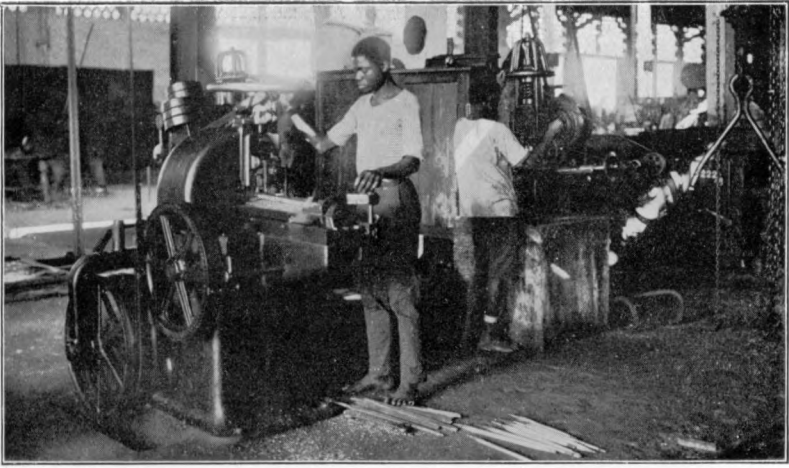
24. — C. C. F. C. — Atelier de Thysville. — Tour à roues.



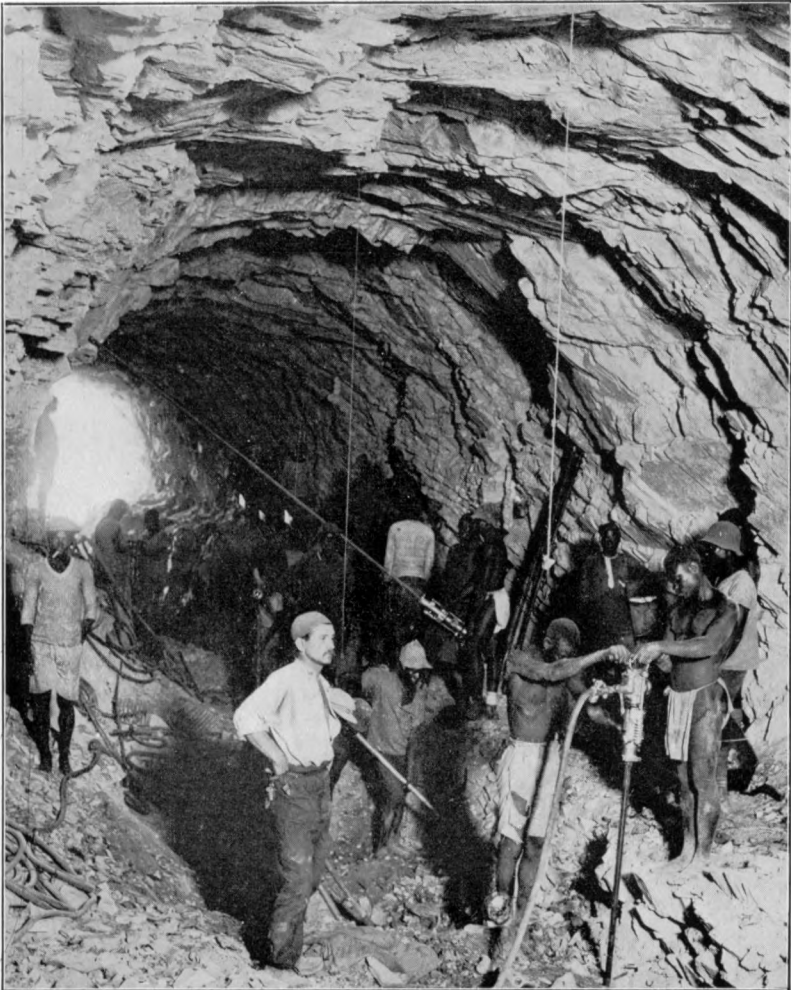
25. — C. C. F. C. — Atelier de Thysville. — Travée des machines-outils à commande par transmission.



26. — C. C. F. C. — Atelier de Thysville. — Fonderie de bronze.



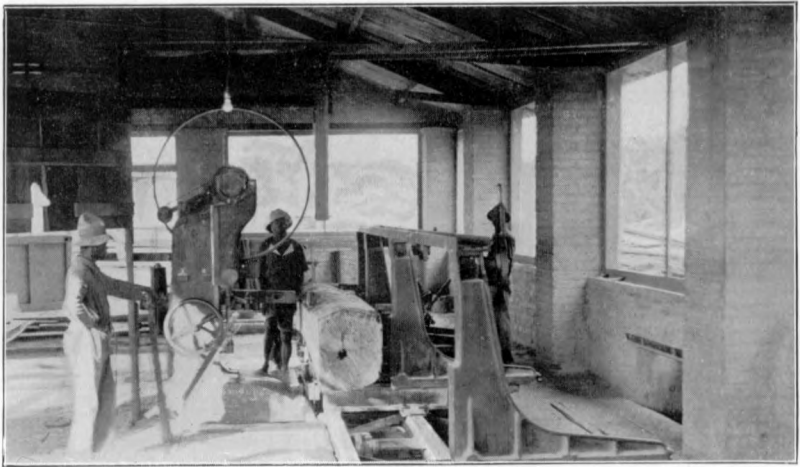
27. — C. C. F. C. — Atelier de Thysville. — Machines à retailler les limes.



28. — C. C. F. C. — Perforatrice à air comprimé.



29. — C. C. F. C. — Hôpital de Kinkanda. — Pharmacie.



30. — S. A. B. — Débitage d'une grume.



31. — S. A. B. — Atelier d'affutage.

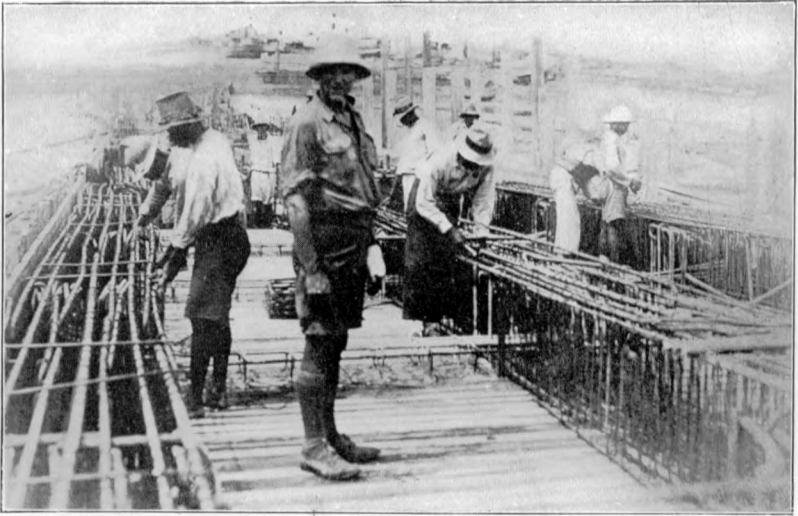


32. — Sucrière congolaise. — Charrue monosoc conduite par un indigène.



33. — FORESCOM. — Type de « sternwheel » conduit par les indigènes.





34. — TRABEKA — Ferrailleurs plaçant les armatures d'un slip de lancement de navires.



35. — TRABEKA. — Cimentiers indigènes au travail.

## LISTE DES MÉMOIRES PUBLIÉS

### COLLECTION IN-4°

#### SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

##### Tome I.

1. ROBYNS, W., *Les espèces congolaises du genre Digitaria Hall* (52 p., 6 pl., 1931). fr. 20 »
2. VANDERYST, R. P. HYAC., *Les roches oolithiques du système schisto-calcaire dans le Congo occidental* (70 pages, 10 figures, 1932) . . . . . 20 »
3. VANDERYST, R. P. HYAC., *Introduction à la phytogéographie agrostologique de la province Congo-Kasai. (Les formations et associations)* (154 pages, 1932) . . . . . 32 »
4. SCAËTTA, H., *Les famines périodiques dans le Ruanda. — Contribution à l'étude des aspects biologiques du phénomène* (42 pages, 1 carte, 12 diagrammes, 10 planches, 1932) . . . . . 26 »
5. FONTAINAS, P. et ANSOTTE, M., *Perspectives minières de la région comprise entre le Nil, le lac Victoria et la frontière orientale du Congo belge* (27 p., 2 cartes, 1932) . . . . . 10 »
6. ROBYNS, W., *Les espèces congolaises du genre Panicum L.* (80 pages, 5 planches, 1932) . . . . . 25 »
7. VANDERYST, R. P. HYAC., *Introduction générale à l'étude agronomique du Haut-Kasai. Les domaines, districts, régions et sous-régions géo-agronomiques du Vicariat apostolique du Haut-Kasai* (82 pages, 12 figures, 1933) . . . . . 25 »

##### Tome II.

1. THOREAU, J. et DU TRIEU DE TERDONCK, R., *Le gîte d'uranium de Shnkolobwe-Kasolo (Katanga)* (70 pages, 17 planches, 1933) . . . . . 50 »
2. SCAËTTA, H., *Les précipitations dans le bassin du Kivu et dans les zones limitrophes du fossé tectonique (Afrique centrale équatoriale). — Communication préliminaire* (108 pages, 28 figures, cartes, plans et croquis, 16 diagrammes, 10 planches, 1933) . . . . . 60 »
3. VANDERYST, R. P. HYAC., *L'élevage extensif du gros bétail par les Bampombos et Baholos du Congo portugais* (50 pages, 5 figures, 1933) . . . . . 14 »
4. POLINARD, E., *Le socle ancien inférieur à la série schisto-calcaire du Bas-Congo. Son étude le long du chemin de fer de Matadi à Léopoldville* (116 pages, 7 figures, 8 planches, 1 carte, 1934) . . . . . 40 »

#### SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

##### Tome I.

1. MAURY, J., *Triangulation du Katanga* (140 pages, fig., 1930) . . . . . fr. 25 »
2. ANTHOINE, R., *Traitement des minerais aurifères d'origine filonienne aux mines d'or de Kilo-Moto* (163 pages, 63 croquis, 12 planches, 1933) . . . . . 50 »

### COLLECTION IN-8°

#### SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

##### Tome I.

- PAGÈS, R. P. *Au Ruanda, sur les bords du lac Kivu (Congo belge). Un royaume hamite au centre de l'Afrique* (703 pages, 29 planches, 1 carte, 1933) . . . fr. 125 »

##### Tome III.

1. PLANQUAERT, R. P. M., *Les Jaga et les Bayaka du Kwango* (184 pages, 18 planches, 1 carte, 1932) . . . . . fr. 45 »
2. LOUWERS, O., *Le problème financier et le problème économique au Congo Belge en 1932* (69 pages, 1933) . . . . . 12 »
3. MOITTOULLE, le Dr L., *Contribution à l'étude du déterminisme fonctionnel de l'industrie dans l'éducation de l'indigène congolais* (48 pages, 16 planches, 1934) . . . . . 30 »

**SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES**

**Tome I.**

1. ROBYNS, W., <i>La colonisation végétale des laves récentes du volcan Rumoka (laves de Kateruzi)</i> (33 pages, 10 planches, 1 carte, 1932) . . . . .	15 »
2. DUBOIS, A., le Dr, <i>La lèpre dans la région de Wamba-Pawa (Uele-Nepoko)</i> (87 pages, 1932) . . . . .	13 »
3. LEPLAE, E., <i>La crise agricole coloniale et les phases du développement de l'agriculture dans le Congo central</i> (31 pages, 1932) . . . . .	5 »
4. DE WILDEMAN, E., <i>Le port suffrutescent de certains végétaux tropicaux dépend de facteurs de l'ambiance!</i> (51 pages, 2 planches, 1933) . . . . .	10 »
5. ADRIAENS, L., CASTAGNE, E. et VLASSOV, S., <i>Contribution à l'étude histologique et chimique du Sterculia Bequaerti De Wild.</i> (112 pages, 2 planches, 28 figures, 1933) . . . . .	24 »
6. VAN NITSEN, le Dr R., <i>L'hygiène des travailleurs noirs dans les camps industriels du Haut-Katanga</i> (248 pages, 4 planches, carte et diagrammes, 1933) . . . . .	45 »
7. STEYAERT, R. et VRYDAGH, J., <i>Etude sur une maladie grave du cotonnier provoquée par les piqûres d'Helopeltis</i> (55 pages, 32 figures, 1933) . . . . .	20 »
8. DELEVOY, G., <i>Contribution à l'étude de la végétation forestière de la vallée de la Lukuga (Katanga septentrional)</i> (124 pages, 5 planches, 2 diagr., 1 carte, 1933) . . . . .	40 »

**Tome II.**

1. HAUMAN, L., <i>Les Lobelia géants des montagnes du Congo belge</i> (52 pages, 6 figures, 7 planches, 1934) . . . . .	15 »
2. DE WILDEMAN, E., <i>Remarques à propos de la forêt équatoriale congolaise</i> (120 p., 3 cartes hors texte, 1934) . . . . .	26 »
3. HENRY, G., <i>Etude géologique et recherches minières dans la contrée située entre Ponthierville et le lac Kivu</i> (51 pages, 6 figures, 3 planches, 1934) . . . . .	16 »
4. DE WILDEMAN, E., <i>Documents pour l'étude de l'alimentation végétale de l'indigène du Congo belge</i> (264 pages, 1934) . . . . .	35 »
5. POLINARD, E., <i>Constitution géologique de l'Entre-Lulua-Bushimaie, du 7<sup>e</sup> au 8<sup>e</sup> parallèle</i> (74 pages, 6 planches, 2 cartes, 1934) . . . . .	22 »

**Tome III.**

1. LEBRUN, J., <i>Les espèces congolaises du genre Ficus L.</i> (79 pages, 4 figures) . . . . .	12 »
2. SCHWETZ, le Dr J., <i>Contribution à l'étude endémiologique de la malaria dans la forêt et dans la savane du Congo oriental</i> (45 pages, 1 carte, 1934) . . . . .	8 »

**Sous presse.**

- LAMAN, K.-E., *Dictionnaire kikongo-français* (in-8°).  
 MAURY, J., *Triangulation du Congo oriental* (in-4°).  
 SCAËTTA, H., *Le climat écologique de la dorsale Congo-Nil* (in-4°).